



MANIGOD

Mairie



BULLETIN N°35 COMMUNAL

BULLETIN COMMUNAL N° 35

SOMMAIRE

	<i>pages</i>
◆ Edito du Maire	1
◆ Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) - CCVT	2
◆ Délibérations du Conseil Municipal	3 à 5
◆ Autorisations d'urbanisme 2019	6 à 7
◆ Bilan année 2019 - travaux voirie – réseaux – bâtiments	8 à 9
◆ La taxe de séjour	10
◆ Le classement et la déclaration des meublés de tourisme	11
◆ Etat civil 2019	12 à 13
◆ Informations pratiques	14 à 15
◆ Nos associations Manigodines :	16
○ <i>Association du Four de Villard Dessus</i>	17
○ <i>Les Sapeurs-Pompiers de Manigod</i>	18
○ <i>Patrimoine : Montpellaz</i>	19 à 29
○ <i>L'Office de Tourisme de Manigod</i>	30 à 35
○ <i>Le Fil d'Argent</i>	36 à 37
○ <i>Campanelli</i>	38 à 39
○ <i>La Farandole de Manigod - Centre de Loisirs</i>	40 à 41
○ <i>M'Lire Bibliothèque de Manigod</i>	42 à 43
○ <i>La fête de la Jeep à Manigod</i>	44
○ <i>Les Amis de Manigod</i>	45
○ <i>Club des Sports</i>	46 à 47
◆ Rétrospective 2019 – Que s'est-il passé dans notre village ?	48

EDITO DU MAIRE

Madame, Monsieur,

Ce bulletin communal 2020, qui retrace les événements de l'année 2019, a été préparé par l'équipe municipale sortante et sa diffusion a été retardée par les mesures gouvernementales liées à la pandémie Covid 19. Du fait de cette parution tardive, certains articles ne sont plus vraiment d'actualité mais je n'ai pas souhaité y apporter de modification.

Lors des élections municipales du 15 mars dernier, vous avez porté l'équipe que je dirige à la tête de la commune mais, là aussi, le Covid 19 a retardé de plus de deux mois la prise de fonctions du nouveau Conseil Municipal.


Ce bulletin municipal est probablement le dernier que vous recevrez dans cette configuration et avec cette périodicité annuelle. La commission consultative communication travaillera sur ce sujet dès le mois de juillet. Mon équipe et moi-même souhaitons une communication fréquente avec la population, plus proche des événements et lisible.

Nous souhaitons également, conformément à nos engagements, que cette communication soit orientée vers l'avenir et vous informe sur les projets que nous souhaitons mettre en œuvre après vous avoir consultés et associés. Un premier pas a déjà été franchi avec la participation d'une vingtaine d'habitants non-élus dans des comités consultatifs que nous avons créés lors du Conseil Municipal du 03 Juin.

Nous poursuivrons cet effort de communication et de transparence avec vous lors d'une réunion publique que nous tiendrons dès l'automne. Cette réunion sera l'occasion d'échanger, de dialoguer avec vous et de vous présenter les orientations de notre mandature et nos projets à court ou moyen terme comme par exemple l'aménagement du Col de la Croix Fry.

Dans cette attente, je souhaite à toutes et à tous une bonne fin de déconfinement ainsi que d'excellentes vacances d'été.

Le Maire, Stéphane CHAUSSON



Le cabinet URBANiS, prestataire de la CCVT

Vous envisagez de réaliser des travaux dans votre logement ou un logement que vous louez (ou allez louer) ? Ces travaux concernent :

- la performance énergétique (isolation, fenêtres, chauffage, ...) ?
- l'adaptation à la perte de mobilité (remplacement de la baignoire par un bac à douche, monte escaliers, ...) ?
- la mise aux normes de votre installation d'assainissement autonome ?
- la mise aux normes d'un logement très vétuste ?

Vous avez besoin de subventions et de conseils pour réaliser ces travaux ?

Le cabinet URBANiS, prestataire de la CCVT pour animer l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH), est mis gratuitement à votre disposition par la CCVT pour :

- réaliser une visite sur place,
- vous conseiller sur votre projet, les meilleurs travaux à réaliser,
- calculer les subventions auxquelles vous pouvez prétendre*,
- réaliser les démarches administratives pour l'obtention de ces subventions.

Alors n'hésitez plus, et contactez **le cabinet URBANiS au 04 79 33 21 26**, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h (sauf vendredi après-midi), ou par mail **chambery@urbanis.fr**

***subventions soumises à conditions de revenus pour les propriétaires occupants, et d'encadrement des loyers pour les propriétaires bailleurs**



Figure 1 - remplacement de chaudière

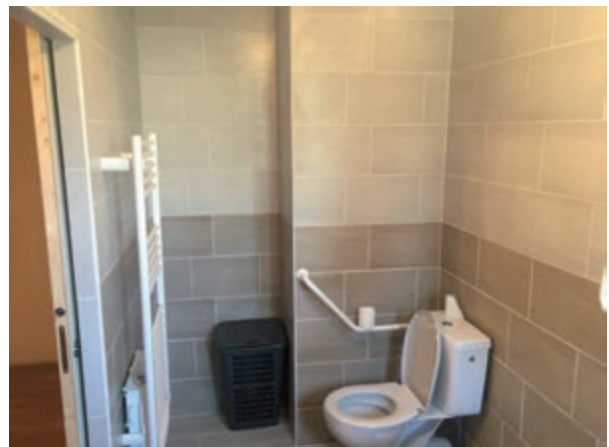


Figure 2 - aménagement de salle de bain

RÉCAPITULATIF DES DÉLIBÉRATIONS 2019

NUMERO	DATE	DOMAINE	OBJET
2019-01	30/01/2019	FINANCES	BUDGET PRINCIPAL : LIQUIDATION ET MANDATEMENT DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2019
2919-02	30/01/2019	CONVENTIONS	CONVENTION A PASSER AVEC PLS ADIL74 CONCERNANT L'ENREGISTREMENT DES DEMANDES DE LOGEMENTS SOCIAUX
2019-03	30/01/2019	PERSONNEL	MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS
2019-04	20/02/2019	CONVENTIONS	APPROBATION DE L'ACTE CONSTITUTIF DU GROUPEMENT DE COMMANDES POUR L'ACHAT D'ELECTRICITE ET DE SERVICES ASSOCIES ET DE LA PARTICIPATION DE LA COMMUNE A CE GROUPEMENT
2019-05	20/02/2019	PERSONNEL	MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS
2919-06	20/02/2019	CONVENTIONS	CONVENTION AVEC LE SYANE POUR LA MISE A DISPOSITION D'UN TERRAIN POUR L'IMPLANTATION D'UN LOCAL TECHNIQUE POUR LA FIBRE OPTIQUE
2019-07	20/02/2019	EAU/ASST	DELIBERATION POUR L'ARRET D'UN ZONAGE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES ET PLUVIALES
2919-08	20/02/2019	DIVERS	ENQUETE PUBLIQUE DE SERVITUDE D'UTILITE PUBLIQUE - PISTES DE SKI SECTEUR MERDASSIER SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE MANIGOD
2019-09	20/02/2019	DIVERS	COMPLEMENT A APPORTER A LA DELIBERATION D2018-87 DU 28/11/2018 RELATIVE A L'ACQUISITION DE L'ANCIENNE SCIERIE DE NANT DE BARLOTTIER
2919-10	27/02/2019	CONVENTIONS	CONVENTION DE SERVITUDE DE COUR COMMUNE
2019-11	27/02/2019	CONVENTIONS	CONVENTION D'AMENAGEMENT A PASSER DANS LE CADRE DU PROJET DE RESIDENCE DE TOURISME AU COL DE LA CROIX FRY SUIVANT LES ARTICLES L. 342 ET SUIVANTS DU CODE DU TOURISME
2919-12	27/02/2019	INTERCOMMUNALITE	ELECTION D'UN DELEGUE SUPPLEMENTAIRE AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU MASSIF DES ARAVIS
2019-13	27/03/2019	FINANCES	BUDGET ANNEXE ALPAGES - COMPTE ADMINISTRATIF 2018
2019-14	27/03/2019	FINANCES	BUDGET ANNEXE FORETS - COMPTE ADMINISTRATIF 2018
2919-15	27/03/2019	FINANCES	BUDGET ANNEXE EAU/ASSAINISSEMENT - COMPTE ADMINISTRATIF 2018
2019-16	27/03/2019	FINANCES	BUDGET PRINCIPAL - COMPTE ADMINISTRATIF 2018
2919-17	27/03/2019	FINANCES	BUDGET ANNEXE ALPAGES - CA 2018 - AFFECTATION DU RESULTAT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
2019-18	27/03/2019	FINANCES	BUDGET EAU-ASSAINISSEMENT - CA 2018 - AFFECTATION DU RESULTAT DE LA SECTION D'EXPLOITATION
2019-19	27/03/2019	FINANCES	BUDGET PRINCIPAL - CA 2018 - AFFECTATION DU RESULTAT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
2019-20	27/03/2019	FINANCES	APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2018 DRESSES PAR LE RECEVEUR MUNICIPAL
2019-21	27/03/2019	FINANCES	BUDGET ANNEXE ALPAGES - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2019
2019-22	27/03/2019	FINANCES	BUDGET ANNEXE FORETS - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2019
2019-23	27/03/2019	FINANCES	BUDGET EAU/ASSAINISSEMENT - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2019
2019-24	27/03/2019	FINANCES	BUDGET PRINCIPAL - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2019
2019-25	27/03/2019	FINANCES	FIXATION DES TAUX DES TAXES DIRECTES LOCALES
2019-25 BIS	27/03/2019	FINANCES	FIXATION DES TAUX DES TAXES DIRECTES LOCALES
2019-26	27/03/2019	FINANCES	SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS
2019-27	27/03/2019	FINANCES	DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU CONTRAT D'AVENIR ET DE SOLIDARITE POUR LES TRAVAUX DE VOIRIE 2019
2019-28	17/04/2019	FINANCES	VOTE DES TARIFS DES REMONTEES MECANIQUES POUR LA SAISON D'HIVER 2019/2020
2019-29	17/04/2019	FINANCES	PARTICIPATION AU FINANCEMENT DU RELEVAGE DE L'ORGUE

2019-30	17/04/2019	FINANCES	BUDGET PRINCIPAL-DECISION MODIFICATIVE-AS N°1
2019-31	17/04/2019	FINANCES	ENGAGEMENT DE CAUTION SOLIDAIRE AU PROFIT DE L'OFFICE DE TOURISME DE MANIGOD
2019-32	17/04/2019	FORETS	OPPOSITION A L'ENCAISSEMENT DES RECETTES DES VENTES DE BOIS PAR L'OFFICE NATIONAL DES FORETS EN LIEU ET PLACE DE LA COMMUNE
2019-33	22/05/2019	PATRIMOINE	ACQUISITIONS DE PARCELLES SECTEUR « LA TETE DE MERDASSIER »
2019-34	22/05/2019	PATRIMOINE	REGULARISATION FONCIERE ROUTE DU COL DE MERDASSIER
2019-35	22/05/2019	CONVENTIONS	LOCAL PROFESSIONNEL-RESIDENCE ORSIERE : RENOUELEMENT DE LA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE LOCAUX AU PROFIT DE Mme AVETTAND Sarah ET DE Mme DUBOIS Sandra
2019-36	22/05/2019	PATRIMOINE	ACQUISITION D'UN PODIUM SUR REMORQUE POUR LES ANIMATIONS - VOTE DE PRINCIPE
2019-37	22/05/2019	FINANCES	BUDGET PRINCIPAL-DECISION MODIFICATIVE-AS N°2
2019-38	22/05/2019	PERSONNEL	MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS
2019-38 BIS	22/05/2019	PERSONNEL	MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS
2019-39	26/06/2019	PATRIMOINE	ACQUISITION DE L'ANCIENNE SCIERIE DE NANT DE BARLOTTIER
2019-40	26/06/2019	FINANCES	TAXE DE SEJOUR : MODIFICATION DES PERIODES DE VERSEMENT- MODIFICATION DE LA DELIBERATION D2018-41 DU 20 JUIN 2018
2019-41	26/06/2019	PATRIMOINE	ACQUISITION DE TERRAINS ET ENQUETE DE DECLARATION D'UTILITE PUBLIQUE (DUP) ET PARCELLAIRE PREALABLE A L'EXPROPRIATION POUR L'AMENAGEMENT D'UNE RETENUE COLLINAIRE SUR LA COMMUNE DE MANIGOD
2019-42	26/06/2019	TOURISME	PROMOTION TOURISTIQUE : IN ANNECY MOUNTAINS – AVENANT A LA CONVENTION FINANCIERE
2019-43	26/06/2019	INTERCOMMUNALITE	MODIFICATION DES STATUTS DU SIMA
2019-44	26/06/2019	INTERCOMMUNALITE	STATUTS DU SIMA – PRISE DE COMPETENCES
2019-45	26/06/2019	FINANCES	SUBVENTION A L'ASSOCIATION DES MAITRES CHIENS D'AVALANCHE
2019-46	26/06/2019	INTERCOMMUNALITE	RECOMPOSITION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES VALLÉES DE THÔNES (CCVT)
2019-47	26/06/2019	FINANCES	RESTAURATION SCOLAIRE ANNEE 2019/2020 – FIXATION DES TARIFS
2019-48	26/06/2019	EAU/ASST	RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DES SERVICES DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT – ANNEE 2018
2019-49	24/07/2019	FINANCES	REVALORISATION DES TARIFS D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT (ROLE 2019-2020)
2019-50	24/07/2019	FINANCES	TAXE D'AMÉNAGEMENT MAJORÉ SUR LE SECTEUR DE LA CROIX FRY : BAISSA DU TAUX ET FIXATION DES EXONÉRATIONS
2019-51	24/07/2019	INTERCOMMUNALITE	APPROBATION DES STATUTS MODIFIÉS DE LA CCVT
2019-52	24/07/2019	FINANCES	DECISION A PRENDRE POUR UN EMPRUNT SUR LE BUDGET ANNEXE EAU/ASSAINISSEMENT
2019-53	24/07/2019	FINANCES	BUDGET PRINCIPAL-DECISION MODIFICATIVE-AS N°4
2019-54	24/07/2019	FINANCES	BUDGET ANNEXE EAU ASSAINISSEMENT-DECISION MODIFICATIVE-AS N°1
2019-55	24/07/2019	EAU/ASST	AIDE A SOLLICITER AUPRES DU CONSEIL GENERAL DE HAUTE-SAVOIE ET DE L'AGENCE DE L'EAU POUR DES ETUDES SUR LE RESEAU D'EAU POTABLE
2019-56	24/07/2019	FORETS	ETAT D'ASSIETTE DES COUPES DE BOIS - EXERCICE 2020
2019-57	18/09/2019	FINANCES	TARIFS VENTE DE CAVEAUX ET COLOMBARIUMS
2019-58	18/09/2019	FINANCES	PARTICIPATION AU FINANCEMENT DE LA NAVETTE DE MERDASSIER
2019-59	18/09/2019	PATRIMOINE	ENQUETE PUBLIQUE DE DESAFFECTATION DE CHEMINS RURAUX
2019-60	18/09/2019	EAU/ASST	DEMANDE D'AIDE AU CONSEIL DEPARTEMENTAL ET A L'AGENCE DE L'EAU POUR LE FINANCEMENT D'UN PROJET DE RENOUELEMENT DE CANALISATION D'EAU POTABLE SECTEUR ENVERS
2019-61	18/09/2019	PATRIMOINE	REGULARISATION FONCIERE SECTEUR ROUTE DE LA GRANGE
2019-62	18/09/2019	CONVENTIONS	CONVENTION CONSTITUTIVE D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES POUR LA FOURNITURE DE CARBURANTS A L'ECHELLE DU TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
2019-63	30/10/2019	CONTENTIEUX	REPRISE SUR PROVISION POUR LITIGES ET CONTENTIEUX

2019-64	30/10/2019	FINANCES	ADMISSION EN NON VALEUR / PRODUITS IRRECOUVRABLES
2019-65	30/10/2019	FINANCES	BUDGET PRINCIPAL-DECISION MODIFICATIVE-AS N°6
2019-65 BIS	30/10/2019	FINANCES	BUDGET PRINCIPAL-DECISION MODIFICATIVE-AS N°6
2019-66	30/10/2019	FINANCES	BUDGET ANNEXE EAU ASSAINISSEMENT-DECISION MODIFICATIVE- AS N°2
2019-67	30/10/2019	FINANCES	BUDGET ANNEXE ALPAGES-DECISION MODIFICATIVE- AS N°1
2019-68	30/10/2019	PERSONNEL	DELIBERATION SPECIALE AUTORISANT LE RECRUTEMENT D'UN AGENT NON TITULAIRE SUR UN EMPLOI NON PERMANENT DANS LE CADRE D'UN BESOIN LIE A UN ACCROISSEMENT SAISONNIER D'ACTIVITE
2019-69	30/10/2019	CONVENTIONS	LOCAL PROFESSIONNEL-RESIDENCE ORSIERE : RENOUELEMENT DE LA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE LOCAUX AU PROFIT DE Mme AVETTAND Sarah ET DE Mme DUBOIS Sandra
2019-70	30/10/2019	FINANCES	INDEMNITE DE CONSEIL AU RECEVEUR MUNICIPAL
2019-71	30/10/2019	PATRIMOINE	REGULARISATION FONCIERE VOIE COMMUNALE DE CHALMONT
2019-72	30/10/2019	INTERCOMMUNALITE	REVISION DU SCOT FIER ARAVIS : AVIS DU CONSEL MUNICIPAL SUR LE PROJET ARRETE EN CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 27/08/2019
2019-73	30/10/2019	DIVERS	INSTAURATION D'UNE SERVITUDE AU TITRE DU CODE DU TOURISME POUR LA CREATION ET L'EXPLOITATION D'UN RESEAU DE PRODUCTION DE NEIGE DE CULTURE SUR LA PISTE DE SKI ALPIN DES PRISES
2019-74	11/12/2019	FINANCES	REMBOURSEMENT DES FRAIS DE SECOURS SUR PISTES LIES A LA PRATIQUE DES SPORTS D'HIVER- ACTUALISATION DES TARIFS
2019-75	11/12/2019	FINANCES	BUDGET ANNEXE ALPAGES-DECISION MODIFICATIVE- AS N°2
2019-76 BIS	11/12/2019	FINANCES	BUDGET PRINCIPAL-DECISION MODIFICATIVE- AS N°5
2019-77 BIS	11/12/2019	FINANCES	BUDGET ANNEXE EAU ASSAINISSEMENT-DECISION MODIFICATIVE- AS N°3
2019-78	11/12/2019	PATRIMOINE	PROJET DE DE DECLASSEMENT D'UNE PORTION DE TRACE DU CHEMIN RURAL DIT DU CRET
2019-79	11/12/2019	EAU/ASST	APPROBATION D'UN ZONAGE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES ET DES EAUX PLUVIALES
2019-80	11/12/2019	URBANISME	DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL PORTANT APPROBATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME
2019-80 BIS	11/12/2019	URBANISME	DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL PORTANT APPROBATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME
2019-81	18/12/2019	FINANCES	REVALORISATION DES TARIFS COMMUNAUX
2019-82	18/12/2019	CONVENTIONS	CONVENTION A PASSER AVEC LA REGION RHONE-ALPES AUVERGNE POUR LE FINANCEMENT DU MARQUAGE DES ARRETS DE BUS
2019-83	18/12/2019	PATRIMOINE	ACQUISITIONS FONCIERES SECTEUR PROVEYROZ + PARCELLE FORESTIERE
2019-84	18/12/2019	PATRIMOINE	ACQUISITIONS DE PARCELLES SECTEUR « LA TETE DE MERDASSIER »
2019-85	18/12/2019	PATRIMOINE	ACQUISITIONS DE PARCELLES POUR LA REALISATION DE MESURES COMPENSATOIRES DANS LE CADRE DE LA REALISATION D'UNE RETENUE COLLINAIRE A MERDASSIER
2019-86	18/12/2019	INTERCOMMUNALITE	CONVENTION A PASSER AVEC LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES VALLEES DE THONES EN VUE DE LA MISE A DISPOSITION D'UN LOCAL POUR LE GARDIEN DE LA DECHETTERIE
2019-87	18/12/2019	FINANCES	FORMATION PASSEPORT NUMERIQUE : FIXATION D'UNE PARTICIPATION
2019-88	18/12/2019	FINANCES	BUDGET PRINCIPAL-DECISION MODIFICATIVE- AS N°8
2019-89	18/12/2019	FINANCES	BUDGET ANNEXE FORETS-DECISION MODIFICATIVE- AS N°1

AUTORISATIONS D'URBANISME 2019

En 2019, la Commission s'est réunie 14 fois pour évoquer 132 dossiers.

SIGLES : A : accordé – R : refusé – S : sans suite – T : tacite – ST : sursis à statuer

CONFORT Lionel	Pré à l'Ours	Transformation garage en logement	A
HUPIN Antoine	Vérosset	Rénovation chalet alpage	A
BOZON-LEYDIER David et Sabine	Au Crêt	Construction d'un chalet	A
LAMQUIN Nadine/MOREAU Noémie	Le Proveyroz	Construction de deux chalets	R
PICEA ABIES/PERRISSIN-FABERT Virginie	Les Epervièrès	Prorogation permis de construire	R
SCI MARGUERITE	Les Murailles	Rénovation chalet et mazot	A
PRALAS Franck	Le Péroset	Transfert permis GUILLUMMETTE/OHREL	A
AGENCE ATHERAC Syndic	Résidence Les Huskies	Remplacement partiel des portes-fenêtres par baies en aluminium	A
SCI CHR SOP	Les Choseaux	Modification façades et plate-forme de stationnement	A
ROUGE-POUTASSON Nathalie	Le Grand Pré	Construction d'un chalet	A
MONTANA IMMOBILIER Syndic	Résidence Les Solerets	Réfection des façades bâtiments A et B	A
AVRILLON Michel	Sous le Rocher	Division foncière en vue de construire	A
LUQUE Elodie	Les Combes	Agrandissement chalet existant	A
BOTIN Gérard	La Combe	Construction d'un chalet	RT
GOBERT Philippe	Sur Les Murailles	Construction d'une piscine et d'une terrasse	A
ROUGE-POUTASSON Nathalie	Le Grand Pré	Déplacement d'un mazot	A
GUELPA Eric	Pré Jean	Extension, modification et création ouvertures	A
BLANC Roselyne	Pré à l'Ours	Construction hangar agricole	A
COSSIN Benoît	Comburce	Rénovation ancienne ferme	A
VEYRAT-DUREBEX Marc	Maisons des Bois	Transformation de deux greniers et d'une grange en chambres d'hôtel	A
JOSSERAND Damien	Chez Laidoz	Transformation grange en habitation et extension	A
COMMUNE DE MANIGOD	Merdassier	Construction hangar machines et stockage gravier	S
AVETTAND-FENOEL Sarah	La Chapelle Dessous	Réfection de toiture et création ouvertures	A
JOUANNY Marianne	Plan du Mont	Démolition chalet existant et construction nouveau chalet	A
GAEC AULP DE FIER	Lachenal	Extension fabrique à fromages, création de caves et bureau	A
ALDEBERT Audrey	Pré Jean	Extension chalet	A
BOVEN Tony	Villard Dessous	Rehaussement toiture chalet	A
CONFORT Lionel et Lucie	Pré à l'Ours	Extension chalet	A
GEVAUX Pierre	Villard Dessous	Réfection toiture	A
MARRER Frédéric	Villard Dessous	Réfection toiture	A
WARTEL Gérald	Les Epervièrès	Réfection toiture, menuiserie, bardage et balcon + création place de stationnement	A
LAFFAY Bertrand	Plan de Comburce	Modification et création ouvertures	A
GIRY Audrey et Thomas	Au Crêt	Construction d'un chalet	A
REGIE ELECTRICITE DE THÔNES	Les Bréviaires	Construction poste transformation électrique	A

COLLOMB CLERC Aurélie	Villard Dessous	Construction abri voiture	A
GRUSS Stéphane et Isabelle	Les Nants	Réfection toiture	AT
LACOMBE Christine	Sous les Rosières	Division foncière en vue de bâtir	S
COMMUNE DE MANIGOD	Plan des Berthats	Rénovation toiture et façades de la chapelle	A
JOSSERAND Jean-Marc	Les Choseaux	Construction abri à cheval	A
MERMILLOD-BONTEMPS Thierry	Merdassier	Construction abri à bois	S
JOSSERAND Vincent	Sous le Villard	Construction abri bûcher	A
MERMET Ferréol et Florence	Le Bouchat	Modification des façades de l'annexe	A
BOTIN Gérard	La Combe	Construction d'un chalet	A
BOISSEAUX-BOURGEOIS Michel	Le Torchon	Rénovation grenier	A
JANIN Marcel	Plan du Mont	Extension terrasse	A
GARCIA Martine	Sous le Rocher	Modification des façades	A
HOUFFSCHMITT Jacques	Tournance	Modification ouvertures et réfection balcon	A
ARDIRI Mélanie	La Proverange	Réfection toiture et modification façades	A
GAEC LA FERME DES 4 SEULLIS	Les Lanches	Réfection toiture et parois appentis	A
SARL FELIX	Les Murailles	Modification façades, toiture et abords	A
PALLOT David	Sous les Rosières	Exploitation vide sanitaire et extension terrasse	A
VEYRAT-DUREBEX Marc	Plan du Mont	Modification de deux chalets	A
PACCARD Gilles	Les Combes	Modification des façades chèvrerie et remplacement mur de soutènement par enrochement	A
COMMUNE DE MANIGOD	Sous Sulens	Extension alpage communal	A
BREBION Christian	Le Chenaveret	Extension	A
DONZEL François	Les Pythières	Réfection toiture	A
Indivision COQUAZ-GAROUDET	Pré Jean	Réfection toiture	A
HOTEL RESTAURANT LA VIEILLE FERME	Merdassier	Modification façades	A
LECOMTE Pascal et Christine	Champ Roz	Rénovation ancienne ferme	A
SCI LES BREVIAIRES	Les Bréviaires	Modification extension caves d'affinage	A
ROUGE-POUTASSON Philippe	Le Grand Pré	Construction garage semi-enterré	A
DUBOIS Denise	Le Grand Pré	Construction d'un auvent	A
CUGNET Lionel	Merdassier	Abrogation permis de construire 2014	A
BESSION Madeleine	Villard Dessous	Modifications diverses	S
DE PIERRE DE BERNIS Joachim	La Combe	Construction d'un garage	A
RENNIE Stuart	Plan de Comburce	Création d'ouvertures en toiture et agrandissement ouverture en façade	A
DE KUIPER Renée	Montpellaz	Modification aspect architectural garage	A
HOTEL RESTAURANT LA VIEILLE FERME	Merdassier	Aménagement accessibilité Etablissement Reçevant du Public	A
WEYL Jean-Luc	Merdassier	Extension	R

Infos pratiques

*** Horaires d'ouverture du secrétariat urbanisme**

- lundi, mardi, jeudi de 08h30 à 12h30
- vendredi de 08h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h00

*** Permanence technicien urbanisme sur rendez-vous**

BILAN TRAVAUX VOIRIE - RESEAUX - BATIMENTS ANNEE 2019

I - VOIRIE

I-1. Travaux de chaussée

Coût TTC

Travaux d'enrobés	EUROVIA		221 285,40
<i>Route de la Grange (Côté cimetièrè)</i>		60 428,40	
<i>Route des Combes</i>		104 037,00	
<i>Route du Torchon</i>		47 396,40	
<i>Reprofilage sur VC</i>		9 423,60	
Signalétique Intérêt Local	GIROD		7 963,87
Panneaux lumineux Chef Lieu	LACROIX		5 104,31
Travaux sur réseaux eaux pluviales			5 293,80
<i>Drainage Route des Combes</i>	PACCARD TP	1 704,60	
<i>Caniveau Le Grand Praz</i>	MARAIS TP	3 589,20	
Marquages arrêts navette + Chef Lieu	PROXIMARK		2 700,00
TOTAL			242 347,38

I-2. Déneigement voirie (saison 2018-2019)

Coût TTC

Voies Communales Merdassier	Marais TP		34 434,60
Participation déneigement du Col Croix Fry	PACCARD TP		6 163,70
Sel déneigement saison (180 T)			20 532,01
TOTAL			61 130,31

I-3. Fauchage des talus

Coût TTC

TOTAL	ETAP		10 204,00
--------------	------	--	------------------

II - RESEAUX (électricité - AEP - EU - EP)

II.1. - Travaux sur le réseau d'eau potable

		Coût HT	Coût TTC
Réfection AEP Villard Dessous			186 762,60
<i>tranche conditionnelle</i>	LATHUILE	172 002,60	
<i>Maîtrise Œuvre</i>	PROFIL ETUDES	14 760,00	
Réfection AEP Plan des Berthats			288 188,00
<i>tranche ferme</i>	LATHUILE	272 636,00	
<i>Maîtrise Œuvre</i>	PROFIL ETUDES	15 552,00	
TOTAL			474 950,60

II.2. - Travaux sur le réseau électrique

			Coût TTC
Renforcement secteur Les Bréviaires	RET		42 495,21
Rénovation EP Chef Lieu Tranche 1	RET		8 400,00
TOTAL			50 895,21

III - BATIMENTS

III-1. Entretien Patrimoine

			Coût TTC
Réparation charpente ancienne école	BIANCHETTI		13 484,64
Elairage préau ancienne école	BURGAT		569,28
Réfection avant-toits de la crèche	BIANCHETTI		29 353,34
Chapelle Plan des Berthats			48 094,00
TOTAL			91 501,26

La Commission Travaux Voirie Réseaux Bâtiments : Gérard GAY-PERRET, William BERNARD-GRANGER, Sébastien BLANC, Renaud BOZON-LIAUDET, Stéphane CHAUSSON, Catherine FAVRE-REGUILLON, Stéphanie VALLA .

La taxe de séjour

La commune de Manigod a institué la taxe de séjour sur l'ensemble de son territoire depuis le 13 décembre 1985. Elle est facturée par nuitée et par personne et n'est pas assujettie à la TVA. Du 1^{er} janvier au 31 décembre, la taxe de séjour est perçue auprès des personnes âgées de plus de 18 ans qui séjournent pour leurs vacances à titre onéreux. De nouvelles dispositions sont en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2019, imposées par la loi de finances rectificative 2017 : une nouvelle grille de tarifs, une évolution du mode de calcul pour les hébergements sans classement avec l'introduction d'un pourcentage et enfin une collecte par les opérateurs numériques intermédiaires de paiement qui se généralise.

Lors de sa séance du 20 juin 2018, le Conseil Municipal a décidé de **réactualiser** les tarifs à compter du **1^{er} janvier 2019** comme suit :

Catégories d'hébergement	Tarif appliqué
Palaces	4,00 €
Hôtels de tourisme 5 étoiles, résidences de tourisme 5 étoiles, meublés de tourisme 5 étoiles	3,00 €
Hôtels de tourisme 4 étoiles, résidences de tourisme 4 étoiles, meublés de tourisme 4 étoiles	2,30 €
Hôtels de tourisme 3 étoiles, résidences de tourisme 3 étoiles, meublés de tourisme 3 étoiles	1,50 €
Hôtels de tourisme 2 étoiles, résidences de tourisme 2 étoiles, meublés de tourisme 2 étoiles, villages de vacances 4 et 5 étoiles	0,90 €
Hôtels de tourisme 1 étoile, résidences de tourisme 1 étoile, meublés de tourisme 1 étoile, villages de vacances 1,2 et 3 étoiles, chambres d'hôtes	0,80 €
Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 3,4 et 5 étoiles, et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes, emplacements dans des aires de camping-cars et des parcs de stationnement touristiques par tranche de 24 heures	0,60 €
Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 1 et 2 étoiles et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes, ports de plaisance	0,20 €

Pour tous les hébergements en attente de classement ou sans classement à l'exception des catégories d'hébergements mentionnées dans le tableau ci-dessus, le tarif applicable par personne et par nuitée est de 5 % du coût par personne de la nuitée dans la limite du tarif le plus élevé adopté par la collectivité ou, s'il est inférieur à ce dernier, du tarif plafond applicable aux hôtels de tourisme 4 étoiles.

Sont exemptés de la taxe de séjour, conformément à l'article L. 2333-31 du CGCT :

- Les personnes mineures ;
- Les titulaires d'un contrat de travail saisonnier employés dans la commune ;
- Les personnes bénéficiant d'un hébergement d'urgence ou d'un relogement temporaire ;
- Les personnes qui ne rentrent pas dans les catégories ci-dessus énoncées et qui occupent des locaux dont le loyer est inférieur à un montant que le conseil municipal a fixé à 50 € mensuels.

Il est précisé qu'en cas d'absence ou de défaillance de l'hébergeur ou de son intermédiaire, le Régisseur de Recettes dûment nommé pourra émettre un avis de taxation d'office.

Depuis de 1^{er} juin 2018, la collectivité s'est dotée d'un nouvel outil informatique. Rendez-vous sur plateforme d'information, de déclaration et de paiement de la taxe de séjour : <https://manigod.taxesejour.fr> ou sur le site www.aravis.pro

Le classement des meublés de tourisme

Le classement d'un bien est un atout majeur, pour la clientèle comme pour l'image de la station, et un label de qualité à l'échelle nationale et internationale. Il offre un parc locatif accueillant et de qualité.

Pourquoi faire classer son meublé ?

Le classement présente des avantages pour le propriétaire :

- ✓ *Un gage de qualité pour les clients et une commercialisation renforcée.*
- ✓ *Une affiliation gratuite à l'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances (ANCV), pour accepter ce moyen de paiement sûr et avantageux pour les locataires.*
- ✓ *Une fiscalité intéressante : un abattement forfaitaire de 71 % sur les loyers pour une déclaration en régime micro-BIC.*
- ✓ *Une taxe de séjour fixe. En effet, à compter de 2019, la Commune de Manigod applique un prélèvement de 5 % du prix hors taxe de la nuitée par personne, avec un plafond maximum de 2,30 €, pour les meublés de tourisme non classés.*

L'un des contacts pour cette opération de classement :

Syndicat Intercommunal du Massif des Aravis

Mme Maire Emmanuelle

emmanuelle.maire@aravis.com

Tél : 04 50 02 78 75 ou 06 68 19 73 69

Lors de votre contact avec Emmanuelle Maire, vous bénéficierez d'un suivi individualisé et adapté à vos besoins. Les différentes phases du classement sont :

- *procédure de classement*
 - a) *fixation de rendez-vous*
 - b) *visite de classement*
 - c) *transmission du rapport, certificat de visite à afficher dans votre logement*
 - d) *acceptation ou refus du classement sous un délai de 15 jours. Sans réponse, le classement est définitif.*
 - e) *transmission du dossier sur la plateforme de référencement, avec information aux agences ou établissements assurant votre commercialisation.*

La déclaration des meublés de tourisme

*En application des articles L324-1-1 du Code du Tourisme, « toute personne qui offre à la location un meublé de tourisme, que celui-ci soit classé ou non au sens du présent code, doit en avoir préalablement fait la déclaration auprès de la mairie où est situé le meublé ». Nous vous informons que l'imprimé de déclaration Cerfa n° 14004*04 peut être retiré au secrétariat de la mairie ou déclaration à faire directement sur le site : www.declaloc.fr*

ETAT CIVIL 2019



N a i s s a n c e s

- 28 avril - Anna,** *filles de Emmanuel PERRILLAT-AMÉDÉE et de Emilie PERNET-MUGNIER, domiciliés « 865 route de l'Aiguille »*
- 30 avril - Agathe,** *filles de Vincent VEYRAT-DUREBEX et de Rose-Louise CADOT, domiciliés « 2316 route du Col de la Croix Fry »*
- 3 mai - Romy,** *filles de Loïc HUBER et Lisa BARRANDON, domiciliés « 100 route de l'Aiguille »*
- 14 mai - Firmin,** *filles de Nicolas VEYRAT-DUREBEX et de Flora BRUNET, domiciliés « 769 route du Picard »*
- 1^{er} juillet - Thibault,** *filles de Corentin JOSSERAND et de Morgane TERTRE, domiciliés « 946 route du Col de Plan Bois »*
- 8 juillet - Romy,** *filles de Valentin FILLION et de Virginie COLLOMB-CLERC, domiciliés « 70 chemin du Villard Dessus »*
- 18 septembre - Lilou,** *filles de Jordan ROSE et de Perrine WOESTELANDT, domiciliés « 14 route de Thônes »*
- 10 octobre - Lucie,** *filles de Renaud FILLION et de Marie PÉLISSIER, domiciliés « 2012 route du Col de la Croix Fry »*
- 28 octobre - Clémence,** *filles de Fabien SONNIER et de Estelle PALERMITA, domiciliés « 1300 route de l'Aiguille »*
- 28 novembre - Achil,** *filles de Nicolas VEYRAT DE LACHENAL et de Amandine PELLITTERI, domiciliés « 319 route de la Grange »*

En raison de la mise en place du RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données), certaines naissances ne sont pas diffusées dans le bulletin.



Mariages

- 2 février, *Gaël MENIGOZ et Annette COUDER*
- 18 mars, *Lenaïc LEBEAU et Maïwenn APPRIOUAL*
- 13 juillet, *Cyprien TEILLOU et Aurélie BOZON-LEYDIER*
- 24 août, *Michaël FILLION et Virginie PUTHOD*
- 13 septembre, *Benoit FERAND et Audrey RÉMOND*
- 21 septembre, *Anthony SARI et Camille FERRASSE*



Décès

- 8 mars, *Patrick DETTON - âgé de 79 ans*
- 7 mai, *Patrick ROBIN - âgé de 67 ans*
- 29 août, *Claude CADON - âgé de 74 ans*
- 13 septembre, *Jean-Michel PARETI - âgé de 58 ans*
- 6 octobre, *Wanda GALACH - âgée de 94 ans*
- 16 novembre, *Jean VEYRAT-CHARVILLON - âgé de 87 ans*
- 22 décembre, *Agnès CURÉ - âgée de 59 ans*



Informations pratiques

**Retrouvez toutes nos informations pratiques
sur notre site internet : <http://mairie-manigod.fr/>**



HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRETARIAT DE LA MAIRIE DE MANIGOD

- * lundi : de 8 h 30 à 12 h 30 (*après-midi fermé au public*)
- * mardi : de 8 h 30 à 12 h 30 (*après-midi fermé au public*)
- * mercredi : de 8 h 30 à 12 h 30 (*après-midi fermé au public*)
- * jeudi : de 8 h 30 à 12 h 30 (*après-midi fermé au public*)
- * vendredi : de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 00

En dehors des heures d'ouverture, répondeur téléphonique :

- pour les changements (annulation/inscription) à la cantine du groupe scolaire
- communication du n° d'appel pour les **U.R.G.E.N.C.E.S. UNIQUEMENT**



HORAIRES D'OUVERTURE DU SERVICE URBANISME

Secrétariat :

- lundi, mardi, jeudi de 8 h 30 à 12 h 30
- vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 00

Technicien :

Sur **RENDEZ-VOUS**



TELEPHONES ET ADRESSES MAIL

- * Mairie – Secrétariat : **04.50.44.90.20** / mairie@mairie-manigod.fr
- * MERMET Florence (DGS) : 04.50.44.89.04 / dgs@mairie-manigod.fr
- * Cantine/Urbanisme/Eau... : 04.50.44.89.06 / urbanisme@mairie-manigod.fr
- * Aff. Funéraires/Taxe séjour... : 04.50.44.89.05 / comptabilite@mairie-manigod.fr
- * Fax : 04.50.44.93.58



RÉPERTOIRE ÉLECTORAL UNIQUE

La loi 2016-1048 du 1^{er} août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales a réformé intégralement les modalités de gestion des listes électorales et créé un Répertoire Electoral Unique et permanent (REU) dont la tenue est confiée à l'INSEE. Mis en place depuis le 1er janvier 2019, il a pour finalité la fiabilisation des listes électorales ainsi que leur mise à jour en continu à l'initiative, soit des communes qui procèdent aux inscriptions et radiations des électeurs, soit de l'INSEE sur la base des informations transmises par différentes administrations. Le système de gestion du répertoire électoral unique permet l'arrêté et l'extraction des listes électorales, images du répertoire à une date donnée.

ATTENTION ! Il est vivement conseillé à chaque électeur ayant déménagé de bien vérifier s'il n'a pas été radié de sa dernière commune d'inscription et le cas échéant de **demandeur son inscription dans sa nouvelle commune soit via le site <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>, soit en se présentant physiquement à la mairie.**

//

ELABORATION ET RETRAIT DES CARTES NATIONALES D'IDENTITE ET DES PASSEPORTS

LES DEMANDES DE CARTES NATIONALES D'IDENTITE OU DE PASSEPORTS SONT A DEPOSER A LA MAIRIE DE THONES (HAUTE-SAVOIE) ET UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS (TEL : 04.50.02.91.72). Le secrétariat de la Mairie de Manigod se tient à votre disposition pour vous informer des différentes pièces nécessaires à l'élaboration de ces documents ainsi que pour la délivrance de l'imprimé « CERFA » de demande. **Vous pouvez également, pour gagner du temps, faire une pré-demande de ces documents sur les sites : <http://predemande-cni.ants.gouv.fr> ou <https://passeport.ants.gouv.fr>**

//

AUTORISATION DE SORTIE DE TERRITOIRE

Depuis le 15 janvier 2017, pour sortir du territoire national, s'il n'est pas accompagné par l'un au moins de ses représentants légaux (père, mère ou tuteur légal), un mineur résidant en France, **devra détenir en plus d'une pièce d'identité en cours de validité à son nom** (carte nationale d'identité / passeport), **UNE AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE.** Le secrétariat de la Mairie de Manigod se tient à votre disposition pour la délivrance de l'imprimé « CERFA » de demande ou plus d'informations sur le site : <https://www.service-public.fr>

//

DISQUES DE STATIONNEMENT

Le disque bleu européen est obligatoire depuis le 1^{er} janvier 2012. Un disque aux couleurs de Manigod est en vente à la mairie au prix de 1.50 €.

//

RECENSEMENT DES TRAVAILLEURS FRONTALIERS

Les personnes domiciliées à Manigod et travaillant dans le canton de Genève sont invitées à se faire connaître en Mairie.

En effet, chaque année le Département reçoit une dotation au titre de la Compensation Financière Genevoise. Il en reverse une partie aux communes de résidence des travailleurs frontaliers.

//

SERVICE NATIONAL : AVIS AUX JEUNES

Tous les jeunes Français, **garçons et filles**, doivent se faire recenser, **dans les trois mois qui suivent leur seizième anniversaire.** Il suffit qu'ils se présentent à la mairie munis du livret de famille des parents.

//

DECHETTERIE DE MANIGOD

HORAIRES DECHETTERIE MANIGOD

lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi	dimanche et jours fériés
FERME	FERME	13h30-17h30	FERME	FERME	8h00-12h00 et 13h30-17h30	FERME

Déchets acceptés : encombrants, ferraille, gravats, déchets verts, piles, batteries, huiles, télévisions, ...

NOS ASSOCIATIONS MANIGODINES





ASSOCIATION DU FOUR DE VILLARD DESSUS

Voilà déjà 6 ans que nous avons créé notre association dans le but de rénover et d'utiliser le four de Villard Dessus.

Cette rénovation est une belle réussite, tant sur le plan matériel, qu'au niveau esthétique (nous avons maintenant, grâce à un bénévole, un panneau indiquant clairement l'appartenance du four aux habitants de Villard Dessus). L'association nous permet également de tisser des liens d'amitié entre tous les membres, chacun donnant de son temps pour mettre le four en chauffe, confectionnant les pains, surveillant la cuisson, d'autres proposant gentiment leur jardin, ou leur maison suivant les conditions météorologiques pour le casse-croûte.

En 2019, nous avons réalisé qu'une seule cuisson en mai, celle prévue en septembre ayant été annulée faute de personnes disponibles. Ce fut un réel succès : parfaite maîtrise de la température du four, du façonnage et de la cuisson des pains.

Pour 2020, nous avons prévu deux cuissons :

- dimanche 24 mai
- dimanche 23 août

Nous espérons que de nombreux manigodins viendront goûter aux pains de Villard Dessus !



Pour information, l'un de nos membres a créé un site internet dédié à la vie du four <http://fourvillarddessus.jimdo.com>, n'hésitez pas à le consulter.

LES SAPEURS-POMPIERS DE MANIGOD

Seize hommes et femmes du Centre de Première Intervention de Manigod se relaient jour et nuit afin d'être présents auprès de la population.

Ces « Hommes », tous volontaires, habitent sur la commune de Manigod et se rendent disponibles afin de répondre aux appels d'urgence.

Ce sont environ soixante-dix interventions annuelles, principalement composées de secours à la personne mais aussi d'incendies et d'opérations diverses.

Ils sont également présents sur certaines manifestations comme La Fête Sous l'Aiguille, le challenge des associations en Paret sans oublier le Fête Nationale qui s'est déroulée le 12 juillet.

Les sapeurs-pompiers, c'est également une association avec l'Amicale. Merci pour le chaleureux accueil qui est réservé à nos porteurs de calendriers. Les dons permettent de soutenir diverses activités, de façon à maintenir un lien entre anciens, actifs et les Jeunes Sapeurs-Pompiers.

Vous avez du temps ? Vous voulez aider votre prochain ? Venez rejoindre le Centre de Première Intervention de Manigod !

N'hésitez pas à contacter le **Chef de Centre** :

Lionel Favre-Réguillon au 06 88 78 04 89

ou venir nous rendre visite à la caserne pour toutes informations.



MONTPPELLAZ

Hameau niché dans une **petite combe à 1050 m** d'altitude, Le Montpellaz est à une encablure du Chef-lieu, face au Mont Sulens. Peut-être un secteur déboisé précocement, il est encadré par le Nant Bruyant et la Boille affluent du Nant des Coins. C'était un **ancien lieu de passage** entre le Col de la Croix Fry avec La Clusaz et les Aravis, et Manigod avec les Berthas et Plambois, itinéraire **évitant les péages** des bas de vallées, en direction du bassin de Faverges. Actuellement les routes se prélassent sur d'autres coteaux, et ce lieu est devenu confidentiel, **à l'écart** des flux économiques modernes. Assez peuplé jusqu'en 1800 (22 habitations en 1730, 13 greniers, 1 chapelle de 1724 et 1 four), ce hameau ne conserve **plus que 8 maisons** en **1925**, encore moins de nos jours (6 maisons, 4 greniers, 1 remise). Néanmoins, cet endroit est charmant et tranquille.

Noms des familles au fil des siècles

En **1287** Pierre JUGLAR y est cité, en **1308** Girod de MONTPPELLAZ signalé Cordonnier et Manillier, ainsi que le clerc Ramuset de LA CHAPELLE, et Martin ROS, ils sont assujettis à Noble Albert des CLETS. En **1321 et 23** apparaissent des patronymes comme LE ROUL, SALTIER, AGUETTAN, CURTEZ, ROSSE, BLANC, GIRARD, VALLIENT. Vers **1361** des FURIER sont sujets du Comte de Genève.

Vers **1422-35-42** à Guillaume de VIRY appartiennent 3 JUGLAR, 5 frères SAUTIER, et 2 ROS. À François D'ARENTHON, 3 AGUETTANS et 2 GOLLIER.

En **1561**, lors du dénombrement de la **Gabelle du sel**, on compte 6 ROUGE, 4 AGUETTAN, 1 JOSSERAND-FURIER, 1 HUDRY-ESPOUX.

En **1635**, dans la **Consigne des mâles**, sont cités 4 AGUETTANS, 2 AGUETTANT-ROSSET, 1 AGUETTANT-TUAZ, 2 ROUGE, 2 ROUGE-GOUDIN, 1 ROUGE-RICHARD, 1 JOSSERAND, 1 ATRU-HUDRY, 1 FILLION-ROZ, 1 CHAMBEROT, 1 DONZEL-ROUGE, 1 MALLIEND, etc. Les ROUGE seront déclinés aussi en R-BLUFFY, LANDRON, et LAMBLARD. Pour les JOSSERAND-FURIER, FURIER venant de FRY, le col, autrefois noté "FRIER", à l'époque on roulait les "R" à l'intérieur des mots.

1688, dans un **Cottet** (registre d'imposition), apparaissent 4 AGUETTAND-ROSSET, 4 AGUETTAND-BLANC, 3 FILLION-ROD, 4 ROUGE (dont 2 GOUDIN et 1 RICHARD), 2 ATRUZ-HUDRY, 1 AGUETTAND-PIEMONTOIS (issus dès 1642 des AGUETTAND-ROSSET), 1 MORET et 1 FAVRE-GUEDON.

1730 Mappede Sarde, sont propriétaires 7 AGUETTAND (BLANC et ROSSET confondus), 3 FILLION (dont 1 ROZ), 2 JOSSERAND-FURIER, 2 ATRU-ESPOUX, 2 CHAMBEROT, 1 ROUGE-GOUDIN, 1 MALLIEND, 1 VALLIENT-DUCRET, 1 MEJAT-DUPLAN et 1 GAÏ.

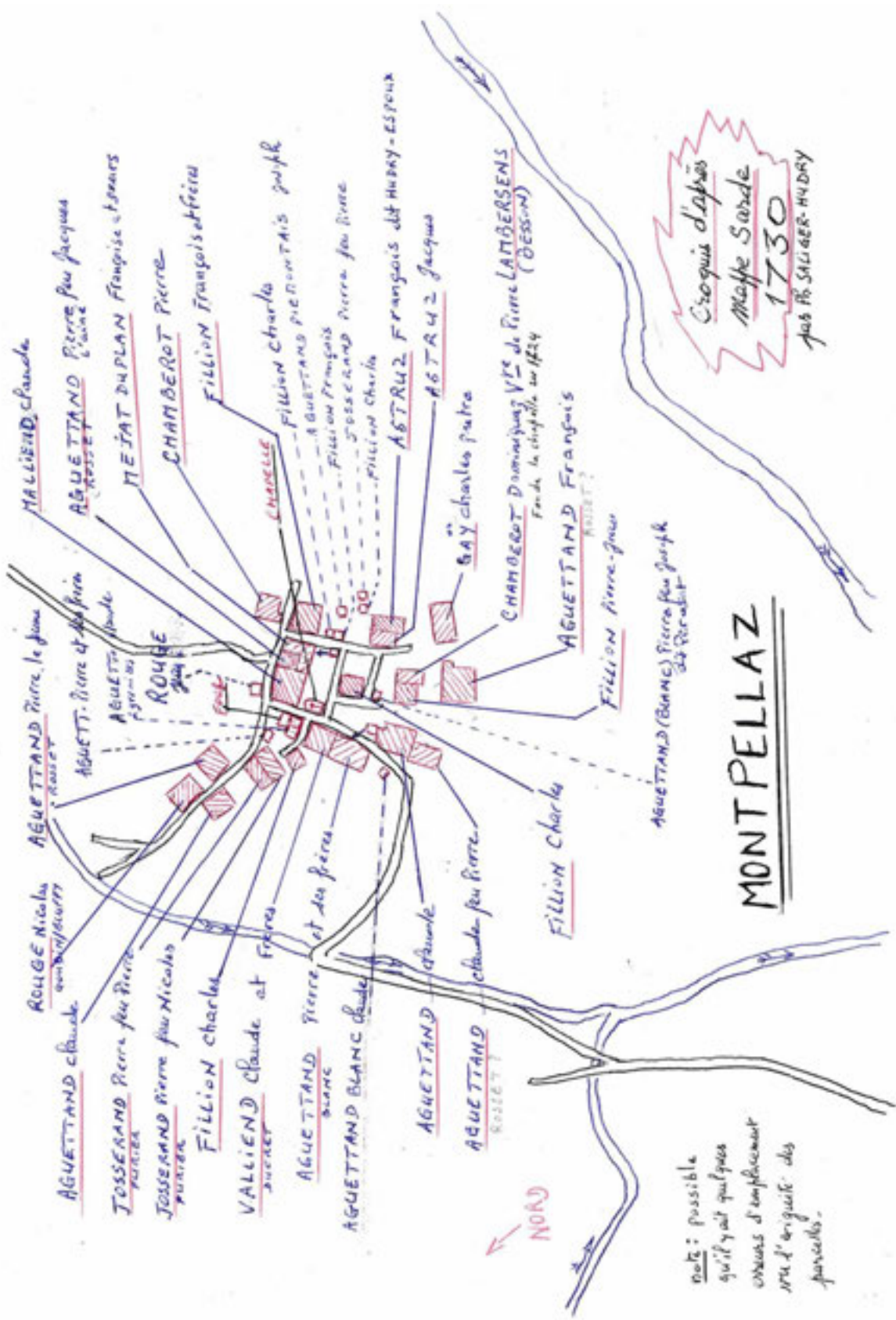
1838/1848, dans les adhérents à la **Confrérie de St Joseph**, pour Montpellaz apparaissent 3 foyers AGUETTANT-ROSSET, 2 AGUETTANT-BLANC, et des FILLION-ROZ, AVETTANT-NICOUD, ROUGE, GOLLIET-COLLARDOZ, MORET, BOZON-MERMET.

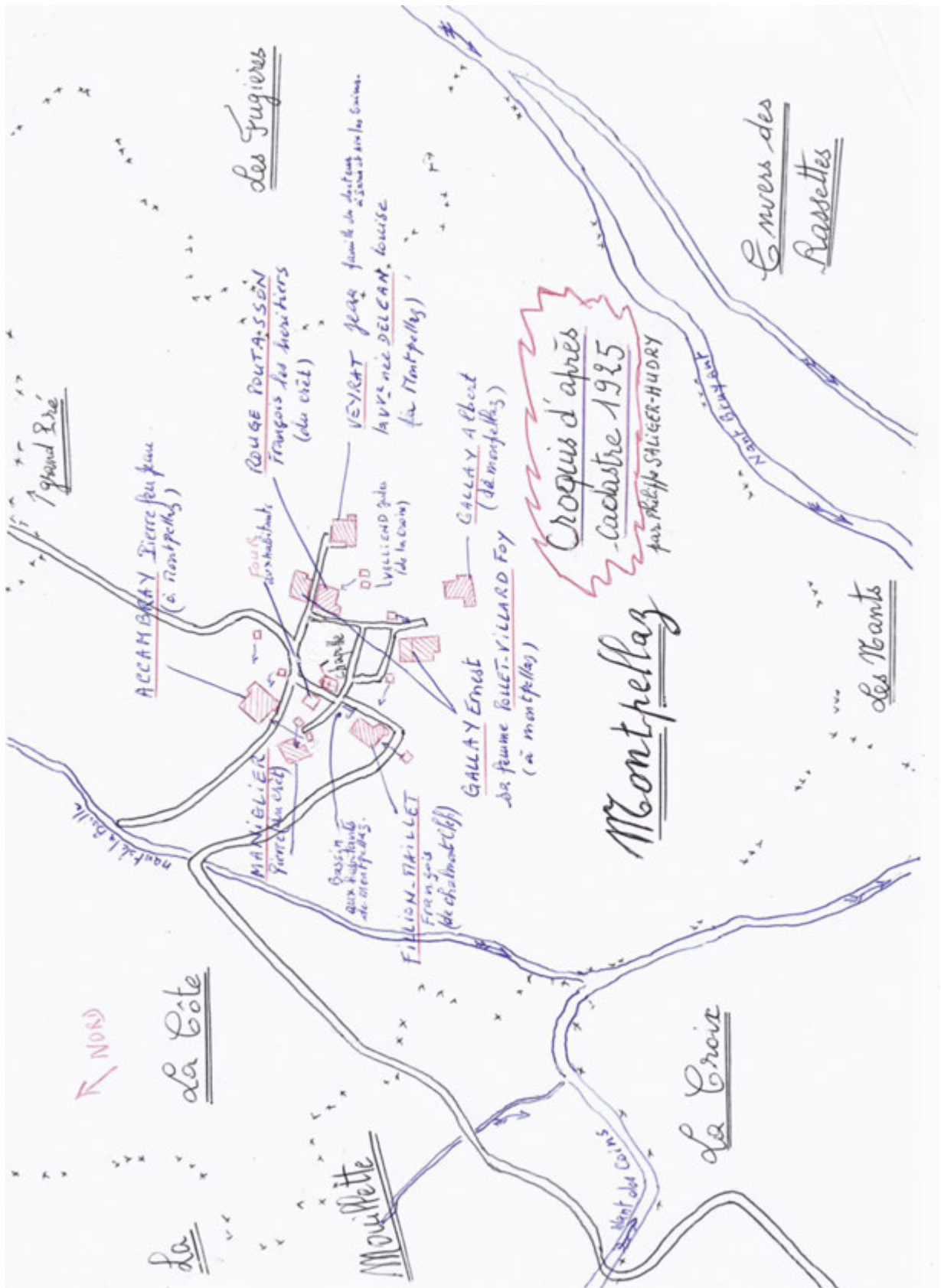
1925 sur le Cadastre, sont propriétaires ACCAMBRAY, MANIGLIER, FILLION-MAILLET (de Chalmont, Les Clefs), ROUGE-POUTASSON, VEYRAT (de Paris, proche du Médecin d'Aix les Bains) et 2 GALLAY.

1950/60 les derniers résidents du pays sont Henriette fille d'Ernest VEYRAT-CHARVILLON épouse d'André BOZON-LIAUDET, Jules GALLAY, ainsi qu'Albert GALLAY.

Aujourd'hui les **maisons** revendues sont **habitées aux vacances** et les week-ends. Une famille Charles originaire de Lyon y est restée près de 40 ans. Les moutons de Noël Gallay entretiennent les prés aux alentours.

Philippe SALIGER-HUDRY





Temps forts de la vie au Montpellaz

1607, sur les traces de Saint François de Sales, menhir, source et oratoire

En octobre 1607, Monseigneur François de Sales évêque¹ fait sa visite pastorale dans le pays de Thônes. Le 11, il arrive à Manigod venant de La Clusaz par le Col de La Croix-Fry. Ensuite, il traverse très probablement le hameau du Montpellaz avant de se rendre à l'église de Manigod, par Vers les Nants puis Le Villard-dessus. Le lendemain, il sera au Bouchet alors hameau de Serraval.

Ce jour-là, selon la légende, l'évêque montant de La Clusaz bénit le menhir situé de temps immémorial en contrebas du Col de La Croix-Fry, sur la commune de Manigod, peu après le Nant des Prises limitant les deux communes. Une croix serait restée gravée sur cette pierre nommée depuis à Manigod "La Pierre de Saint François".²

Puis après avoir franchi le col, le saint évêque fait une halte en contrebas du hameau du Montpellaz et se désaltère à une source réputée soulager les maux des yeux. L'évêque la bénit et, depuis ce passage illustre, on l'appelle "La Source de Saint-François". Tout à côté, un oratoire est construit en mémoire du grand saint, il pourrait dater de 1800 environ.

Dans les années 1960, de nombreuses familles viennent encore à la source bienfaisante connue des habitants des communes du Pays de Thônes depuis des siècles, et se recueillent devant l'oratoire.

De nos jours, on dit même que "l'eau de Saint François est bonne pour tout". Ne la porte-t-on pas encore aux malades qui s'en trouvent réconfortés ?



La Pierre de Saint François à son emplacement d'origine (1952), la source et l'oratoire (2019). ©Anne Veyrat-Charvillon

Pendant la grande peste de 1630-1631

En 1631, *"les ravages du terrible fléau furent si grands, [...] qu'on cessa de porter les morts au cimetière. Dans chaque hameau on creusait une fosse vaste et profonde, dans laquelle chaque matin on jetait les cadavres des personnes mortes pendant la nuit. Ainsi au Mont-Pellaz et aux Berthaz, le lieu de sépulture était au bas de chaque village."*³

¹ François de Sales (1567-1622) : en 1602, il est ordonné Evêque de Genève dont le siège épiscopal est exilé à Annecy, Genève étant protestante. Canonisé le 19 avril 1665, il est élevé à la dignité de Docteur de l'Eglise catholique en 1877. Il est l'un des saints savoyards les plus connus.

² De nombreux auteurs ont mentionné ce mégalithe, Jacques Replat, Anthony Dessaix, François Cochat, Les Amis du Val de Thônes. A la fin des années 1950, la pierre est remontée au col et plantée contre la croix de bois qui sera démontée environ dix ans plus tard. Cassée en plusieurs morceaux, puis restaurée, la Pierre de Saint François est actuellement dans un massif de "La Ruche" au Col de La Croix-Fry.

³ *Mémoire sur les antiquités religieuses, civiles, politiques de Manigod* - Sylvain Vittoz, 1852

1724-1725, dotations pour la construction d'une chapelle

La chapelle du Mont-Pellaz est construite grâce aux dons de deux femmes du hameau. Par acte du 2 janvier 1724, Dominiquaz Chamberoz veuve de Pierre Lambersens⁴ lègue un capital de 333 livres 6 sous et 8 deniers, dont 133 livres pour sa construction, le reste pour la dotation de la chapelle⁵.

L'année suivante, par acte du 10 avril 1725, Maurisaz Rouge y ajoute 200 livres "sur l'hypothèque d'une propriété de 12 journaux avec maison morative (d'habitation) au Bouchat, territoire de Villard-dessus, avec la charge de dire une messe pour elle chaque 1^{er} juillet. Ainsi est."⁶ Le curé de Manigod et ses successeurs sont recteurs de la dite chapelle.



C'est une charmante bâtisse, avec son clocheton et son toit arrondi à l'arrière, deux petites fenêtres de part et d'autre de l'entrée, deux sur les angles coupés de la façade arrière, une niche oratoire au-dessus de la porte, un large avant-toit.

La chapelle du Montpellaz est, au fil du temps, placée sous la protection de différents saints : en 1766, lors de la visite épiscopale de Mgr Biord, sous le vocable de Notre-Dame et de St Claude ; en 1829 lors de la visite de Mgr de Thiollaz, sous celui des Rois Mages ; en 1843 lors de la visite de Mgr Rendu, sous celui de l'Immaculée Conception de Marie, de St Michel et de St Maurice.

En 1829, la chapelle a un revenu de 40 francs 80 centimes ; en 1843, sur les revenus de la chapelle, le curé de Manigod a la charge d'acquitter 22 messes basses à 2 francs, ce qui classe alors cette chapelle en tête des 5 chapelles existantes de Manigod pour le nombre de messes célébrées chaque année.

L'autel du 19^e siècle en bois peint porte le monogramme de Marie et l'inscription "REGINA SINE LABE CONCEPTA ORA PRO NOBIS" (Reine conçue sans péché priez pour nous).



⁴ Dominiquaz Chamberoz est d'une famille Chamberoz Goton de Mont Pellaz dès 1600, certainement venue du Crompt, Les Clefs, et avant 1520 de Serraval. Epouse puis veuve de Joseph Accambray dit Garnier, elle épouse en 1694 Pierre Lambersens, fils de feu Jean-François Lambersens dit Besson monté du Villard d'aval. Elle n'a aucune descendance à Manigod. (Recherche généalogique de Philippe Saliger-Hudry)

⁵ *Mémoire sur les antiquités religieuses, civiles, politiques de Manigod* - Sylvain Vittoz, 1852

⁶ *Mémoire sur les antiquités religieuses, civiles, politiques de Manigod* - Sylvain Vittoz, 1852.

Maurisaz Rouge, née en 1663 à Mont Pellaz, fille de Claude Rouge, est dite Rouge L'Amblardaz à sa mort en 1736 dans le hameau. Ces Rouge sont aussi dits Bluffy, L'Andran et parfois Goudin à l'origine. Cette branche s'est éteinte vers 1750 (Recherche généalogique de Philippe Saliger-Hudry).

La cloche de 1827, de 35 cm de diamètre, ornée d'une Vierge à l'enfant et d'un crucifix dans deux médaillons, fondue à Moutiers, est dédiée à Saint Jean-Baptiste comme en atteste l'inscription "moutiers fecit anno 1827 sancte johannes batista ora pro nobis".



En 1974, le Voisinage fait refaire le toit et le clocheton. En 1992, le Voisinage et l'association des habitants de Montpellier prennent conscience de l'ampleur des travaux de sauvegarde indispensables, pour cette chapelle d'origine dont la restauration demande des actions spécifiques.

Photos ©Christiane Boekholt, 1985.



Dans l'été 1999, des travaux sont entrepris de fond en comble : drainage autour de la chapelle, réfection des façades et des murs intérieurs. En août 2000, la peinture des façades est refaite, les ouvertures sont soulignées par d'élégants filets en trompe-l'œil réalisés par Jean-Paul Sallansonnet de l'entreprise Quazzola ; et enfin, c'est la rénovation de l'autel et la restauration du chemin de croix.

Photos ©Anne Veyrat-Charvillon, 2019.



Le 9 septembre 2000, environ 200 personnes sont réunies pour l'inauguration et la bénédiction de la chapelle restaurée. En septembre 2004, la réfection de la toiture en tavaillons vient parfaire le tout.

Autrefois, lorsque le mauvais temps durait trop longtemps et menaçait les récoltes, on venait en procession de l'église paroissiale à la chapelle du Montpellier pour demander le beau temps, ce hameau situé à L'Adroit sur le versant sud, étant très ensoleillé. Les dernières processions ont lieu au début des années 1950, le clergé et les paroissiens marchent derrière les bannières en chantant des cantiques, la chorale entonne les litanies des saints en latin auxquelles les paroissiens répondent par de vibrants "Ora pro nobis".

Comme les 5 autres chapelles de Manigod, celle du Montpellier est sur la "Route des Chapelles" de Manigod mise en place durant l'été 2019, dont la brochure est disponible à l'Office de Tourisme.

Pendant La Révolution, 1798 - 1800

*"[...] en 1798, la persécution (religieuse) sévissant de nouveau, l'église fut encore fermée, et les prêtres allaient célébrer la messe dans les chapelles rurales ou dans les maisons de la paroisse. Alors, on bénissait ordinairement les mariages dans les chapelles rurales, surtout celles de Joux et du Mont-Pellaz [...] Enfin, le 1^{er} mai 1800, l'église fut à nouveau ouverte."*⁷

1897 et 1924 "Catastrophes des Endrans"

Le 3 avril 1897 puis le 30 avril 1924, les habitants du Montpellaz assistent impuissants aux dommages provoqués par les glissements très importants de terrains de L'Andran charriés par le Nant Bruyant. La catastrophe de 1897 est relatée par "Le Petit Journal" du 5 avril et par "L'Industriel Savoisien" du 10 avril.



Sous les yeux des habitants du Montpellaz, le glissement du samedi 3 avril 1897 a emporté toutes les maisons du hameau de L'Andran, la lave charriée par le Nant Bruyant a tout détruit sur son passage. On aperçoit les ruines d'une grande maison de Vers les Nants déjà emportée par les débordements du torrent en 1874 puis reconstruite. (Collection Anne Veyrat-Charvillon)

M. Paul Mougin, Inspecteur général des Eaux et Forêts, écrit dans son livre édité en 1931 *La Restauration des Alpes* :

"Le 3 avril 1897, à la suite d'infiltration d'eau dans une zone marécageuse, proche du col de La Rosière, le versant de la montagne s'est mis en mouvement sur 1500 mètres de longueur et 800 mètres de largeur, entre les cotes 1100 et 1400 mètres, donnant lieu à une lave qui a suivi le Nant Bruyant : 7 chalets, 2 moulins, 2 scieries, 1 pont ont été détruits."

⁷ *Mémoire sur les antiquités religieuses, civiles, politiques de Manigod* - Sylvain Vittoz, 1852.

"Un nouveau glissement eut lieu le 20 avril 1924, engendrant une lave désastreuse, emportant le nouveau pont et les cultures sur les deux rives, sur 25 à 150 mètres de largeur. Le Fier a été barré et les propriétés riveraines inondées ; la débâcle s'est fait sentir jusqu'à Annecy." (Extrait de la page 85)

Et page 263 :

"Nant Bruyant : Torrent susceptible d'apporter de grosses quantités de matériaux au Fier par suite de la présence d'un glissement important sur sa berge rive gauche. Crues en 1897 et 1924. Canal en maçonnerie de 437 mètres de longueur construit en 1925-1926 à titre de travail facultatif." ⁸

Un ouvrage d'art oublié, à redécouvrir

Donc, un canal en maçonnerie de 437 mètres de longueur construit en 1925-1926. Mais, de quel canal s'agit-il ? Un ouvrage oublié ? On en apprend plus en consultant le Mémoire de fin d'études, *Montagne, Paysage et Cartographie, exemple de la vallée de Manigod*, de Christophe Veyrat-Parisien en 1993-1994. Il y cite la délibération du Conseil Municipal de Manigod du 21 septembre 1924 qu'il illustre d'un dessin :

"Monsieur le Président donne connaissance à l'Assemblée d'un projet de construction d'un canal ouvert pour l'écoulement des eaux du nant Bruyant, au lieu dit Landran, dressé par le Service des Eaux et Forêts. Les travaux sont destinés à éviter le retour d'une catastrophe pire que celle du 30 avril dernier, qui a causé des dégâts énormes et emporté le pont du nant Bruyant construit en 1922 sur le chemin vicinal n°1. Le glissement a été causé par les infiltrations des eaux du nant Bruyant qui se produisent



en amont et derrière un énorme massif de terres et de pierres amoncelées par l'éboulement de la montagne de Landran en 1897 et qui surplombent un ravin de près de 80 mètres de hauteur. Si aucun travail n'était exécuté, le massif pourrait être précipité dans l'étroite vallée du Fier qui débouche à Thônes et y causer des dégâts incalculables."

"Le projet comporte la construction d'un canal pavé, avec ailes inclinées à 45 degrés, qui redresse le ruisseau, régularise la pente et supprime les infiltrations d'eaux."

Dessin ©Christophe Veyrat-Parisien

Mais alors, ce canal est-il entretenu ? Une visite des lieux s'avère nécessaire, départ de Gémillon, pont de L'Andran, cheminement dans la forêt, l'endroit est difficile à repérer, aucune trace d'entretien, plus rien n'est visible sous l'humus et les feuilles mortes qu'il faut dégager, enfin des pierres assemblées de la main de l'homme sont mises au jour, une modeste trace du canal !...

Dans leur sagesse, nos Anciens ont décidé la construction d'un canal pour l'écoulement des eaux, ouvrage d'art de 437 m de longueur réalisé en 1925-1926, entretenu probablement pendant quelques

⁸ Les extraits de l'ouvrage de M. Paul Mougin ont été relevés par Christophe Veyrat-Parisien.

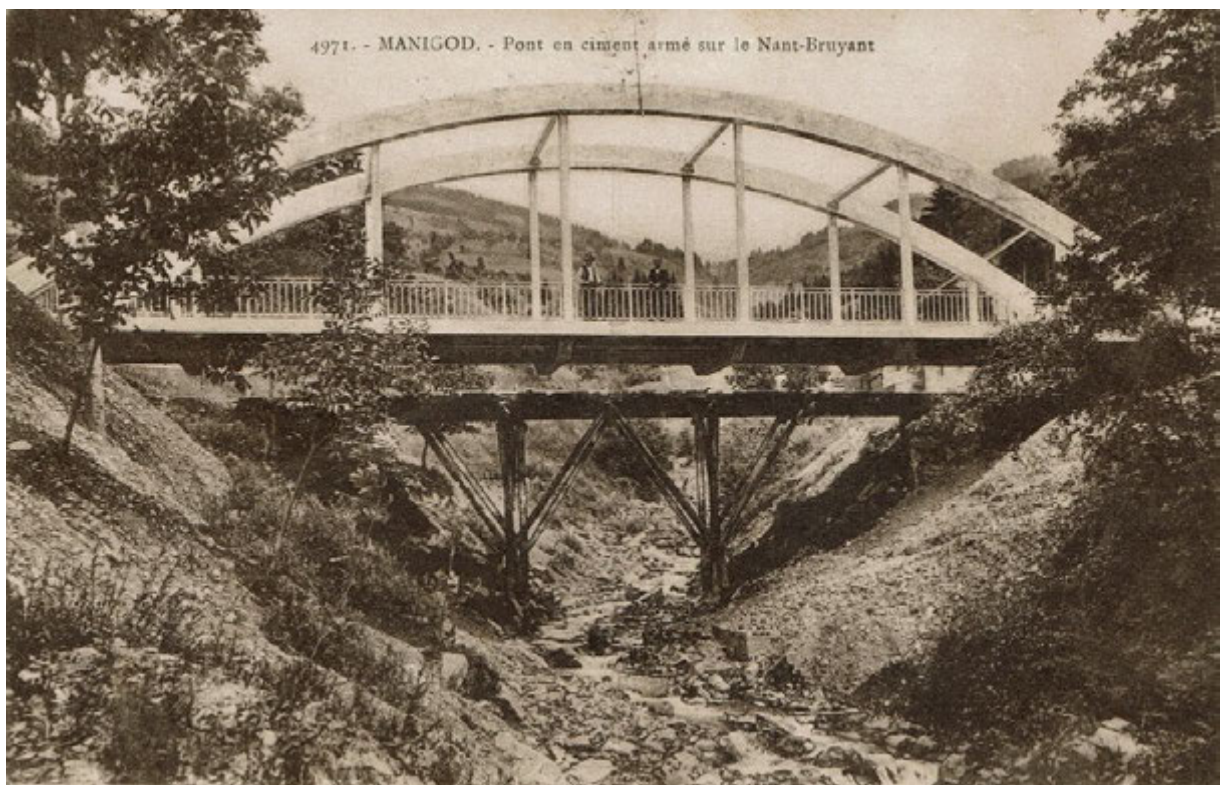
temps, puis tombé dans l'oubli. Dans les changements climatiques actuels, où les phénomènes météorologiques sont imprévisibles et peuvent être violents, peut-on exclure un nouveau glissement de terrain dans ce secteur, menaçant des propriétés jusqu'au Fier ? Ne serait-il pas judicieux de faire l'état des lieux, près d'un siècle après cette construction ? La redécouverte de ce canal ne pourrait-elle pas faire l'objet de la prochaine Journée de l'Environnement, les chasseurs en connaissent peut-être l'emplacement sur tout ou partie de sa longueur ?

De nos jours, des lieux conservent la mémoire des catastrophes de 1897 et 1924 :

"Le Plan du Moulin", derrière Le Coriaz, où existait un moulin détruit par les laves torrentielles.

Le Pont de L'Andran est encore appelé "Pont de L'Arveiria". Est-ce le "pont du chemin qui tourne", ou le "pont de l'Au Revoir" par où se sont enfuis les habitants de L'Andran le 3 avril 1897 ? Une restauration de ce pont dans son état d'origine serait bienvenue.

En aval du pont des Choseaux, on voit bien l'accumulation des terres charriées par le Nant-Bruyant jusqu'au Fier, en 1897 et 1924, et on peut estimer leur importance. Ce pont a été judicieusement construit sans créer d'obstacle et en respectant la totalité du volume entre les berges du nant, pour permettre l'écoulement d'éventuels glissements. A l'avenir, si des travaux de restauration ou de remplacement du pont s'avéraient nécessaires, il serait sage de prendre les mêmes précautions, les mêmes causes pouvant produire les mêmes effets...



Le pont des Choseaux en ciment armé construit après la catastrophe du 30 avril 1924.
Deux personnes posent pour la photo et, au sommet de l'arcade, le "pesseur" de fin de chantier !
Au second plan, le pont de bois reconstruit après la catastrophe.

L'Office de Tourisme

1. Le classement de la commune en station classée tourisme et notre capacité d'hébergements :

C'est bien un fait historique dans l'histoire du tourisme manigodin, le classement de la commune en station classée tourisme.

Manigod a été la 402ème commune station classée tourisme en France (la France compte 35000 communes actuellement) par décret du 14 juin 2019 et par une publication au Journal Officiel de la République Française du 16 juin 2019.

C'est tout simplement l'élite des communes touristiques en France. Ce classement, jamais obtenu jusqu'à maintenant, vient récompenser le travail effectué ces dernières années par la Mairie de Manigod, l'Office de Tourisme et les acteurs économiques.

L'Office de Tourisme a collaboré étroitement avec les services de la Mairie pour le montage de ce dossier. Ainsi, un gros travail de classement de meublés de tourisme en étoiles a été réalisé au cours de ces 2 dernières années afin d'obtenir le classement en station classée tourisme.

Voici notre capacité d'hébergement en 2019 (tableau DGCIS)

COMMUNE DE MANIGOD						
CAPACITES D'HEBERGEMENT DE LA POPULATION NON PERMANENTE POUR DENOMINATION DE COMMUNE TOURISTIQUE ET CLASSEMENT COMME STATION DE TOURISME						
Natures	Nombres d'unités	Coeffi-cients de pondé-ration	Totaux	Nombre d'unités classables (au sens de la col. 1)	Nombres d'unités classées (au sens du la col. 1)	Nombre de chambres d'hôtels classées, et/ou labellisées et/ou marquées
col. 1	col. 2	col. 3	col. 4	col. 5	col. 6	col. 7
Chambres en hôtellerie classée et non classée (unité = chambre)	60	2	120	60	60	60
Lits en résidence de tourisme classée et non classée (unité = lit)	0	1	0	0	0	0
Logements meublés classés et non classés (unité = logement)	417	4	1668	417	275	0
Emplacements en terrain de camping classé et non classé (unité = emplacement)	0	3	0	0	0	0
Lits en village de vacances et maison familiale de vacances classés et non classés (unité = lit)	190	1	190	190	190	0
Résidences secondaires (unité = résidence)	1322	5	6610	0	0	0
Chambre d'hôtes (unité = chambre)	6	2	12	0	0	0
Anneaux de plaisance (unité = anneau)	0	4	0	0	0	0
CAPACITE GLOBALE D'HEBERGEMENT DE LA POPULATION NON PERMANENTE (A) :			8600	667	525	0
Population municipale résultant du dernier recensement (B) :			1005	0	0	0
POURCENTAGE DE CAPACITE D'HEBERGEMENT DE LA POPULATION NON PERMANENTE (= A/B) :			855,72%	0	0	0
QUOTA DES CLASSES (au moins 70%) :					78,71%	0
QUOTA DES LABELLISES ET MARQUES (au moins 40%) (incluant les classés "NoveIII") :						100,00%

Un nouveau logo

2. Le nouveau logo de Manigod

L'Office de Tourisme a souhaité, en collaboration avec la Mairie, faire évoluer le logo de Manigod. Le club des sports, les remontées mécaniques et l'ESF se sont associés à ce dossier.

En effet, notre logo avait plus de 20 ans d'existence, le graphisme vieillissant ne correspondait plus aux codes graphiques actuels. Il a été réalisé en collaboration avec l'agence Les Alchimistes

basée à Annecy. Il existe une version horizontale et verticale, différentes baselines (Espace de liberté, OT, ESF, club des sports et mairie...) et les différentes couleurs doivent être respectées. Les retours de la clientèle sont très positifs. L'Office de Tourisme se tient à la disposition de la population pour la bonne utilisation de ce logo. Par contre, la charte graphique doit être, dans tous les cas, strictement appliquée.

La charte graphique est disponible sur le site www.manigod.com ou à l'Office de Manigod



3. Quelques indicateurs incontournables de l'activité touristique

FRÉQUENTATION GLOBALE

Nombre de nuitées hiver 2019 : 173 670 - 78 % français/22 % étrangers.

Nombre de nuitées été 2019 : 131 273 - 84 % français/16 % étrangers.

Nombre de clients à la journée hiver 2019 (étant sur place au moins 3h) : 126 768.

Nombre de clients à la journée été 2019 (étant sur place au moins 3h) : 113 949.

Il faut bien différencier la clientèle en séjour (nuitées), de la clientèle journée (elle est sur place pendant au moins 3h, mais elle ne dort pas à Manigod).

Manigod possède 15 % de lits professionnels (agences de location, hôtels, centre de vacances....) et 85 % de lits diffus (résidences secondaires).

Par comparaison, les stations voisines des Aravis possèdent 35 % de lits professionnels.

Au cours de l'hiver 2019, les hébergeurs professionnels ont généré 10 873 séjours alors que les lits diffus n'ont généré que 13 937 séjours. Le développement de lits professionnels est donc une priorité absolue, le rendement entre un lit professionnel et un lit diffus étant indiscutable.

FRÉQUENTATION OFFICE DE TOURISME

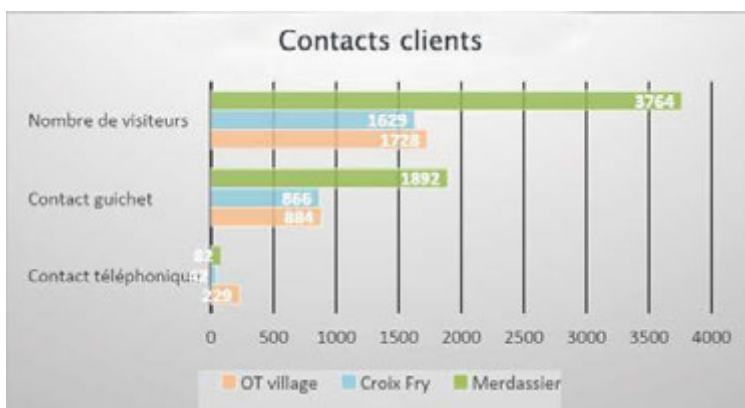
Au cours de l'hiver, nous avons eu **5 740** demandes touristiques en face à face, mais surtout **10 025** visiteurs qui sont rentrés dans nos différents points d'information touristique.

En été, ce sont **3 642** demandes touristiques en face à face, pour **7 121** visiteurs venus dans les points d'information touristique.

Hiver 2019

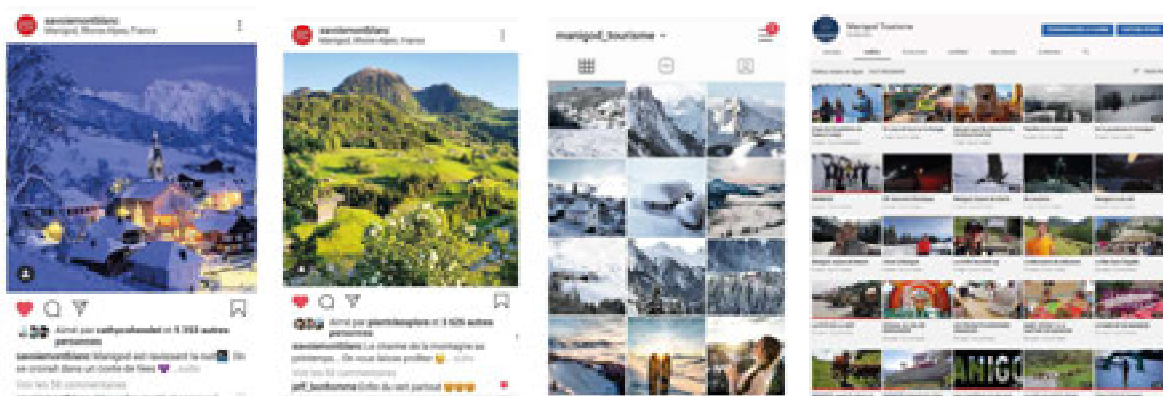


Été 2019



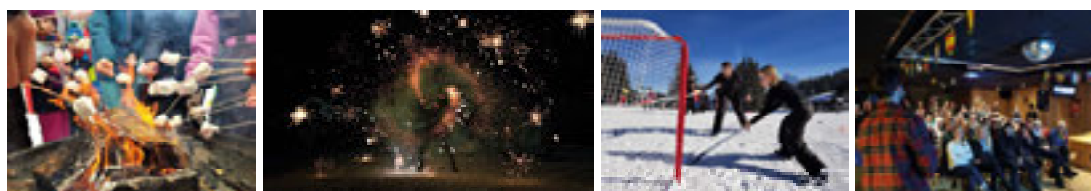
4 . P r o m o t i o n

- La brochure 2019 a été réalisée à 80 % en interne.
- L'offensive sur les réseaux sociaux s'est consolidée : développement des stories, de nombreuses vidéos réalisées (24 au cours du printemps - été - automne), ligne éditoriale backstage. Plusieurs publications de Manigod ont été diffusées sur les réseaux sociaux de Savoie Mont Blanc Tourisme. Manigod est classé par ses performances 65ème station sur 230 stations de montagne en France (baromètre we-like-travel.com/ octobre 2019).



- Performances des réseaux sociaux en constante évolution :
Octobre 2018 : 1 804 abonnés sur Twitter, 1 954 abonnés sur Instagram, 7 700 abonnés sur Facebook.
Octobre 2019 : 1 992 abonnés sur Twitter, 3 598 abonnés sur Instagram, 8 462 abonnés sur Facebook.
Mai 2020 : 2 120 abonnés sur Twitter, 5 108 abonnés sur Instagram, 9 102 abonnés sur Facebook.

5 . A n i m a t i o n



- La stratégie 2019 s'est appuyée sur le développement des animations dites de proximité et la création de nouvelles animations au village. Les relations avec les acteurs socio-économiques furent consolidées avec notamment l'organisation de la soirée du 29 novembre qui a eu du succès.

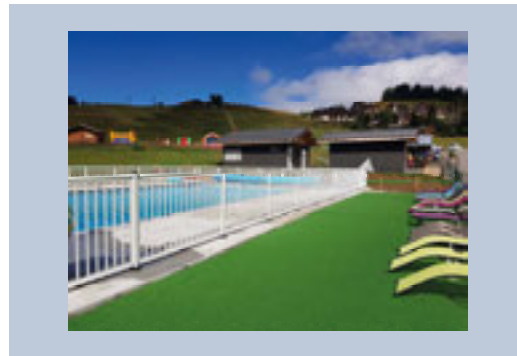
F a i t s m a r q u a n t s

1 .



Le fait marquant de l'année 2019 est l'achat de la scène mobile par la Mairie. Elle offre un espace scénique de qualité et un gain de temps lors du montage et démontage.

2 .



L'Office de Tourisme gère l'exploitation de la piscine de Merdassier, plus de 150 000 € ont été investis par l'ASL (Association Syndicale du Lotissement) afin de rénover le bassin. La gestion des sentiers trail, VTT et raquettes est également une compétence de l'Office de Tourisme.

3 .



Au cours de l'année 2020, l'Office de Tourisme souhaite finaliser l'obtention de la marque accueil vélo et la route des chapelles en concertation avec les voisinages. En fin d'année, la structure devra renouveler le droit d'usage de la marque Qualité Tourisme (audit Qualité).

ASSOCIATION LE FIL D'ARGENT

En cette fin d'année 2019, notre club du Fil d'Argent poursuit « son petit bonhomme de chemin » avec un engouement très important pour :

- les cours de gymnastique douce : 12 à 16 participants, le mardi matin de 10h30 à 11h30, à la salle des associations,*
- les randonnées pédestres ou à raquettes : de 4 à 14 participants (dont 5 nouveaux) pour chacune des 19 sorties effectuées sur les chemins et pistes du canton.*



Nos goûters du mardi après-midi rassemblent moins de participants que les années précédentes, certains de nos anciens touchés par la maladie ne pouvant plus se déplacer, et d'autres nous ayant quittés. Nous avons une pensée toute particulière pour Jean Golliet, qui, avant de tomber malade, était toujours présent pour un coup de main durant les différentes animations auxquelles participait le club. Un grand merci à lui pour toutes ces années de bénévolat ainsi qu'à son épouse Marie-Thérèse.

Cette année, nous n'avons pas pu organiser de sorties à la journée par manque d'inscriptions suffisantes. Celles-ci ont été remplacées par une visite de la fonderie des Cloches Paccard en décembre. Sortie très enrichissante, accueil du personnel du musée très convivial et repas dans un restaurant avec une vue magnifique sur le lac et les montagnes. Une expérience à renouveler...

En collaboration avec la bibliothèque M'Lire, les mamies du club ont tricoté des carrés de laine de toutes les couleurs. Ceux-ci, assemblés, ont permis d'habiller piliers et poteaux du village de façon à indiquer que la bibliothèque est installée dans le bâtiment de l'ancienne mairie-école. Elles ont été très assidues et le résultat apprécié, les photographes amateurs s'en sont donné à cœur joie.

Une équipe a participé aux « 24 heures de la Belote » au Grand Bornand et quelques dames bénévoles ont tricoté...pas pendant 24h... mais elles n'ont pas hésité à donner de leur temps libre pour l'association « Aller plus loin avec Kilian ».

Voici maintenant quelques années que nous participons bénévolement à la Fête du Boudin à Menthon Saint Bernard avec les membres de l'association « Soleil-Soleil ». Des liens d'amitié se sont tissés depuis nos premières rencontres et c'est avec beaucoup d'enthousiasme que nous lui apportons notre aide pour soutenir des familles ayant un enfant en situation de handicap.

L'installation de la crèche à l'église se faisant à tour de rôle par quelques associations, ce fût notre tour en décembre.

Nous aimerions que toutes ces actions bénévoles soient le témoignage de valeurs transmises par nos anciens et que leurs savoir-faire et savoir-être soient des modèles de vie à transmettre aux générations futures à l'heure où la communication se résume à des envois de mails, sms...

Nous vous souhaitons une Bonne Année 2020 faite de joies, de sérénité et de partage. Si le cœur vous en dit, rejoignez-nous ...



~~L'Association~~ **Campanelli**

À Manigod, un orgue unique dans la région

L'Association Campanelli, qui, rappelons-le, a été créée suite à la construction de l'orgue et à son installation dans l'église en 1996, s'est donnée pour mission de promouvoir et de faire chanter ce magnifique instrument construit par le facteur d'orgues de Vérone (Italie) M. Barthélémy FORMENTELLI. Il en a construit ou restauré dans les principales églises de Rome, à la grande basilique de Lourdes, à la cathédrale d'Albi, à Grenoble, Périgueux, Beaune, Vicenza...



Outre son rôle liturgique, irremplaçable dans nos messes du dimanche et dans les moments forts des familles..., il est utilisé à l'occasion de concerts qui permettent d'entendre des artistes prestigieux qui trouvent toujours une place dans leurs agendas chargés pour venir jouer à MANIGOD, comme Jean-Baptiste Robin (Chapelle Royale de Versailles) Christian Ott (Cathédrale de Versailles) Marc Pinardel (Paris)...

*Cette année, compte tenu de la présence du "Covid 19" et des mesures sanitaires qu'il convient de prendre, l'association a été dans l'obligation de revoir à la baisse son programme d'été. C'est ainsi qu'il a été décidé, en étroite collaboration avec l'Office de Tourisme de Manigod, de ne programmer que **deux récitals-présentation de l'orgue, par Éric LATOUR, organiste à la cathédrale d'Annecy :***

Jeudi 23 juillet, et Jeudi 13 août, à 17h00.

Mais nous pourrons aussi retrouver, en 2021, avec grand plaisir, les musiciens qui devaient être présents cette année et qui ont tous accepté de reporter leur prestation à l'année prochaine :

- * "Cor des Alpes & Orgue", par Robert SCOTTON (cor des alpes) et Eric LATOUR (orgue) ;*
- * "Quatuor "Braces Brass" & Orgue", par Baptiste MAGNIN et Loïse GERDIL (trompette), Marie MARCE et Thibault SIGONNEY (trombone), Eric LATOUR ;*
- * "Orgue & Voix", par Jean-Louis ROBLIN (orgue) et Anne-Sophie ROBLIN/VENTURELLI ;*
- * "Flûte de Pan & Orgue", par Philippe Emmanuel HAAS (flûte de pan) et Dominique AUBERT ;*
- * "Hautbois & Orgue", par Pierre MAKARENKO (hautbois) et Christophe GUIDA ;*
- * "Violon & Orgue", par Lina UINSKYTE (violon) et Marco RUGGERI ;*
- * "Flûte traversière & Orgue", par Isabelle HACQUETTE (flûte traversière) et Stéphane ELIOT.*

Les manigodins auront encore à portée de main des moments forts, enviés par des mélomanes souvent venus de loin. Ces animations ne sont pas réservées uniquement à des initiés mais sont véritablement des moments de qualité ouverts à tous, musiciens ou non. La découverte vous attend dans un lieu que vous connaissez bien.

Pour permettre à tous et à chacun d'accéder aux concerts, Campanelli a choisi la libre participation aux frais.

Site internet : www.orgue-manigod.com

Contacts :

* Association « Campanelli » :
M René JOSSERAND, Président
Tél : +33 6 87 32 54 30
E-mail : campanelli@orange.fr

* Office de Tourisme de Manigod :
Tél : +33 4 50 44 92 44
Site internet : www.manigod.com



Valentin BOCQUET (11 ans)



Emmanuel HOCDE et Daniel CATALANOTTI



Marie-Astrid et Marie-Agnès HULOT

Photos concert 2019



LA FARANDOLE DE MANIGOD

La Farandole de Manigod est une association qui a été créée sur la commune de Manigod pour répondre à un besoin de garde d'enfants, dans un premier temps. Gérée par des parents bénévoles, elle permet l'encadrement des enfants dans deux structures distinctes : la crèche, d'une part, et le centre de loisirs et accueil périscolaire, d'autre part.

L'association accueille aujourd'hui les enfants des communes de Manigod, Les Clefs, Serraval et le Bouchet Mont-Charvin. De part sa situation géographique, La Farandole a mis en place un accueil touristique toute l'année afin de répondre à un besoin particulier pour les familles en vacances.

La Farandole de Manigod a pour but d'organiser, de gérer, de promouvoir toutes formes d'accueil et d'activités sportives et culturelles en faveur des enfants ainsi que des animations diverses.

- ✓ **La crèche**, située au cœur du village, prend en charge les enfants de 2.5 mois à 4 ans. Elle dispose d'un agrément de 30 places. Les journées sont rythmées par des activités en intérieur et en extérieur, les repas (midi et goûter) et des temps de sieste selon les besoins de chacun.
- ✓ **Le centre de loisirs**, permet aux enfants de 3 à 11 ans, de Manigod et des communes alentours (avec possibilité de ramassage en minibus sur les communes citées ci-dessus), un accueil les mercredis tout au long de l'année et pendant les vacances scolaires. L'été, le centre peut accueillir jusqu'à 40 enfants. L'accueil périscolaire est quant à lui ouvert aux enfants scolarisés à Manigod, avant et après les heures de classe.

INFOS PRATIQUES

CRÈCHE

ouverture du lundi au vendredi – de **7h30 à 18h30** (sauf jours fériés)

☎ 04 50 44 99 76 / mail : creche@lafarandoledemanigod.fr

CENTRE DE LOISIRS

- Le mercredi, ouverture de **7h45 à 18h** avec un accueil en journée ou en demi-journée, avec ou sans repas.
- Vacances scolaires, ouverture du lundi au vendredi de 7h45 à 18h, accueil en journée.
- Accueil périscolaire de **7h30 à 8h30** le matin, et **16h10 à 18h30** le soir.
☎ 06 71 79 56 21 / mail : clsh@lafarandoledemanigod.fr

En 2019-2020, de nouveaux projets ont été réalisés au sein de La Farandole de Manigod :

- ✓ **Un livret d'accueil** a été élaboré et sera distribué à chaque nouveau parent qui viendra inscrire son enfant à la crèche ou au centre de loisirs de Manigod.
- ✓ **Une kermesse** a été organisée réunissant 150 personnes dans la salle des fêtes de Manigod. De nombreux jeux ont été organisés à cette occasion : pêche à la ligne, chamboule tout, stands de maquillage, concours de dessins, etc.
- ✓ **Des matinées « bricolage »** se sont déroulées au sein de la crèche avec pour mot d'ordre : convivialité, partage et entraide !
- ✓ **Des travaux** ont été menés au sein de la crèche avec l'aide de la municipalité (réfection du sol de la terrasse du groupe des Karapatt's, réfection des avant-toits entre autres).



Sortie avec la crèche à la maison de la pomme à Serraval

Kermesse organisée à la salle des fêtes de Manigod



Sortie luge avec le centre de loisirs



Atelier « Kaplas » au centre de loisirs

Bibliothèque M'LIRE

Grâce aux subventions de la commune et au dévouement de toute l'équipe de bénévoles depuis plusieurs années, la bibliothèque devient un lieu agréable et propose de plus en plus de nouveautés mais aussi de nombreuses animations.



*Espace
adultes*

Horaires d'ouverture

Mercredi : 10h00 à 12h00
et de 15h00 à 18h00

Samedi : 10h00 à 12h00

Nouvelle permanence :

Lundi de 18h30 à 20h30

Si vous souhaitez venir à la bibliothèque mais que les horaires ne vous conviennent pas, n'hésitez pas à nous faire parvenir vos propositions pour des horaires plus adaptés.

M'LIRE est abonnée à l'Essor Savoyard, journal d'informations locales ainsi qu'à la revue « Esprit d'ici », magazine de l'art de vivre en région et qui met en avant la richesse de notre terroir

La bibliothèque reçoit les différentes classes, le centre de loisirs et la crèche. Mais c'est aussi un lieu où :

- vous pouvez venir feuilleter des livres, magazines, documentaires, etc.
- vous avez accès à internet
- vous avez la possibilité de faire des propositions d'achat de livres
- vous pouvez bien sûr emprunter des livres en vous acquittant d'une cotisation de 7 € par an et par adulte (gratuit jusqu'à 18 ans)
- vos enfants peuvent venir travailler avec de nombreux documentaires à leur disposition

M'LIRE est abonnée à « J'aime Lire » et « J'aime lire max ! » 2 revues mensuelles qui proposent des romans, des jeux et des BD pour donner le goût de la lecture aux jeunes



*Espace
enfants*

Les animations 2019 :

- Projections de 2 films documentaires.
- 40 enfants ont participé au concours de dessins sur le thème de la forêt.
- Exposition photo sur le thème de la forêt dans les différents lieux de vie du village.
- Atelier de sculpture sur bois (une dizaine de personnes se retrouvent tous les 15 jours).
- Création d'un atelier vannerie de novembre à Mars pour environ 20 personnes.
- Tricot paysager en collaboration avec le club du fil d'argent suivi d'un goûter.
- Présentation de la permaculture avec le projet de créer une grainothèque.
- Rencontres littéraires en partenariat avec la bibliothèque de Dingy St Clair.
- Prestation d'un intervenant jardinier alpin à l'école avec la création d'un jardin.
- Don de livres déclassés lors des marchés de l'été par 2 bénévoles.
- Boîte à livres devant la boulangerie et à Merdassier dans la salle hors sac.
- Contes pour enfants par une conteuse professionnelle.
- Soirée guinguette avec une chanteuse accompagnée de son orgue de barbarie.

Les animations à venir en 2020 :

- La nuit de la lecture : Mercredi 29 janvier à 17h00 pour les enfants avec la galette puis à 20h00 pour les adultes.
- Lectures et présentation de carnets de voyage lors du festival Colportage les 24 et 25 avril.
- Echanges de graines le samedi 9 mai de 10h00 à 12h00.
- Participation à différents prix littéraires.
- Création d'un atelier philo pour adultes et pour enfants.
- Préparation d'un cadeau floral pour la fête des mères avec l'animatrice Maja fin mai.
- Soirée Guinguette en juin.
- Projections de films documentaires (dont un en novembre 2020).
- Atelier sculpture sur bois pour adultes un mercredi sur 2 en période scolaire.
- Atelier vannerie pour adultes tous les jeudis jusqu'à fin mars.

Toute l'équipe de bénévoles (Antoine V., Brigitte C., Christine F., Christine L., Dorine V. Florence B., Franck P., John S., Magda S., Martine L., Marie Louise P., Mifé V., Nicole P.) vous attend pour vous faire découvrir toutes les offres de la bibliothèque

L'AMICALE JEEP LA CROIX FRY



Chaque année l'amicale JEEP LA CROIX FRY organise un rassemblement "La Fête de la Jeep" au Col de la Croix Fry.

C'est une amicale dévouée et passionnée, elle est présidée par Samuel JOSSERAND qui est épaulé par son père François ainsi que tous les membres.

Après la guerre, la Haute-Savoie, comme une grande partie de la France agricole, n'avait pas de matériels. Les jeeps ont été utilisées dans plusieurs domaines : le transport du bétail, du lait, le débardage, le fauchage... Les savoyards se souviennent et sont reconnaissants. Après son devoir de mémoire militaire, s'est ajouté le devoir du travail des anciens.

Un événement complet avec divers exposants : Jeep Willys de 1942 jusqu'à la dernière Wrangler JL 2019 ainsi que des balades en montagne et des démonstrations du matériel dans notre région magnifique où le temps s'arrête l'espace d'un week-end.



Malgré d'autres événements notoires aux mêmes dates, la fête a été une grande réussite, très sympathique sans oublier la gastronomie locale notamment avec nos fromages qui laissent à nous tous un bon souvenir sur la balance !

Rendez-vous les 4 et 5 juillet 2020.



LES AMIS DE MANIGOD



Notre association a pour but de promouvoir l'amitié et la convivialité sur la commune de Manigod, d'organiser des pique-niques et autres barbecues pour faire découvrir les paysages de notre commune et de préserver la nature de notre territoire.

A cet effet, nous organisons, sur le site de Tête de Cabeau, durant les mois de juillet et août, des barbecues canadiens pour nos amis touristes et vacanciers où chacun apporte ses grillades et ses boissons ! L'association s'occupant de l'ambiance en chansons naturellement !



Fin Août, nous avons organisé le traditionnel barbecue des 4 jours en fête de Merdassier avec pour la première fois Les Tuaz....Un vrai succès ! Et comme chaque année depuis 5 ans, nous participons au challenge inter-associations avec deux équipes.

Belle saison d'été !

Le bureau

2020

Le Club des Sports

Des bénévoles !

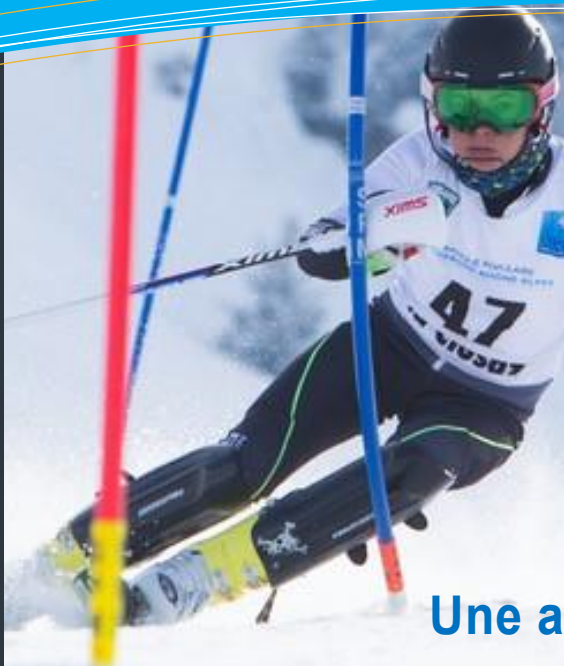
Le Club organise annuellement 8 courses de ski, 2 trails, 1 course de ski alpin... et tout cela est rendu possible grâce aux nombreux bénévoles qui répondent présents lors de ces événements.

Un grand merci à eux !



Un Bureau motivé et structuré !

Le Club des Sports de Manigod a la chance d'être géré par un bureau motivé qui, au fil des années, malgré les arrivées et départs de membres, s'est structuré. Grâce à cette organisation, le Club peut se permettre d'être présent sur autant d'événements, tous gérés en interne, tout en ayant une gestion maîtrisée des finances. Cette année, grâce à sa bonne organisation, ainsi qu'aux efforts et à la motivation de chacun, la demande de subvention communale faite par le Club est à la baisse.



En chiffres :

142 licenciés, 53 filles et 89 garçons

61 Manigodins

38 podiums en 2018/19

6 nouveaux moniteurs rentrants à l'ESF

Une association dynamique

Le Club des Sports de Manigod joue un rôle social et sportif au sein de la commune. En effet, il promeut le sport via, bien sûr, sa section de ski alpin de compétition (encadrement à l'année), mais aussi par l'organisation des trails (qui regroupent à eux deux plus de 800 participants), de la Ronde du Grand Crêt (première édition de cette course de ski de randonnée cette année avec 65 participants), des rassemblements sportifs pour les jeunes (cette année 80 jeunes de tous les Aravis se sont défiés par équipes mixtes sur 3 épreuves : Biathlon, VTT, et Course d'orientation). Le Club offre également 18 heures d'encadrement lors des sorties ski de fond de l'école de Manigod.

Il met en avant le Club, la commune et ses habitants notamment avec la création du magazine 88°. Le deuxième numéro est un vrai succès. Il a été édité à plus de 2 000 exemplaires et distribué dans la vallée. Ce magazine, réalisé en interne, a également une vocation pédagogique puisqu'il intègre les enfants à sa création. Enfin d'un point de vue économique, il est devenu le principal « événement » en terme de rentrée d'argent grâce aux nombreux partenaires qui nous soutiennent.

Le Club a remis au goût du jour la course sur le névé du Mont Charvin, qui est devenue pour les Manigodins, une journée sportive et conviviale, se terminant par un bon casse-croûte Sous l'Aiguille.



La Détection de la Vallée de Thônes

La détection intégrera l'année prochaine les jeunes nés en 2015. Elle est très liée au Club, puisqu'elle participe aux financements de l'encadrement, elle met à disposition du matériel... La présidente est Emilie Paccard, également vice-présidente du Club.

Un partenariat avec l'ESF

L'ESF de Manigod soutient le Club des Sports depuis sa création.

Mais depuis quelques années, ce partenariat s'est intensifié. Aide à l'encadrement, facilité pour l'entraînement, aides financières...

Depuis l'an dernier, l'ESF gère les U6 (1ère année Club et détection).

MERCI les Rouges !

Pour la saison 2019/20, le Club des Sports entraîne et forme 142 licenciés de 6 ans à 21 ans.

La nouvelle politique sportive commence à porter ses fruits, les résultats chez les jeunes sont très bons, à nous de tout mettre en place pour qu'ils continuent à s'épanouir et à s'améliorer, afin de leur garantir un développement maximal de leurs capacités et de leurs compétences. L'objectif étant vraiment l'épanouissement de chacun des jeunes qui rentrent au Club, et que, si possible, certains intègrent les équipes fédérales.



Au-delà des résultats sportifs, le Club est le premier fournisseur de l'ESF de Manigod. Cette année encore, 6 jeunes du Club des Sports portent la tenue rouge de l'ESF pour la première fois. Pour certains, le Diplôme d'Etat de moniteur de ski alpin est une vraie vocation, pour tous la formation qu'ils auront reçue leur servira toute leur vie.

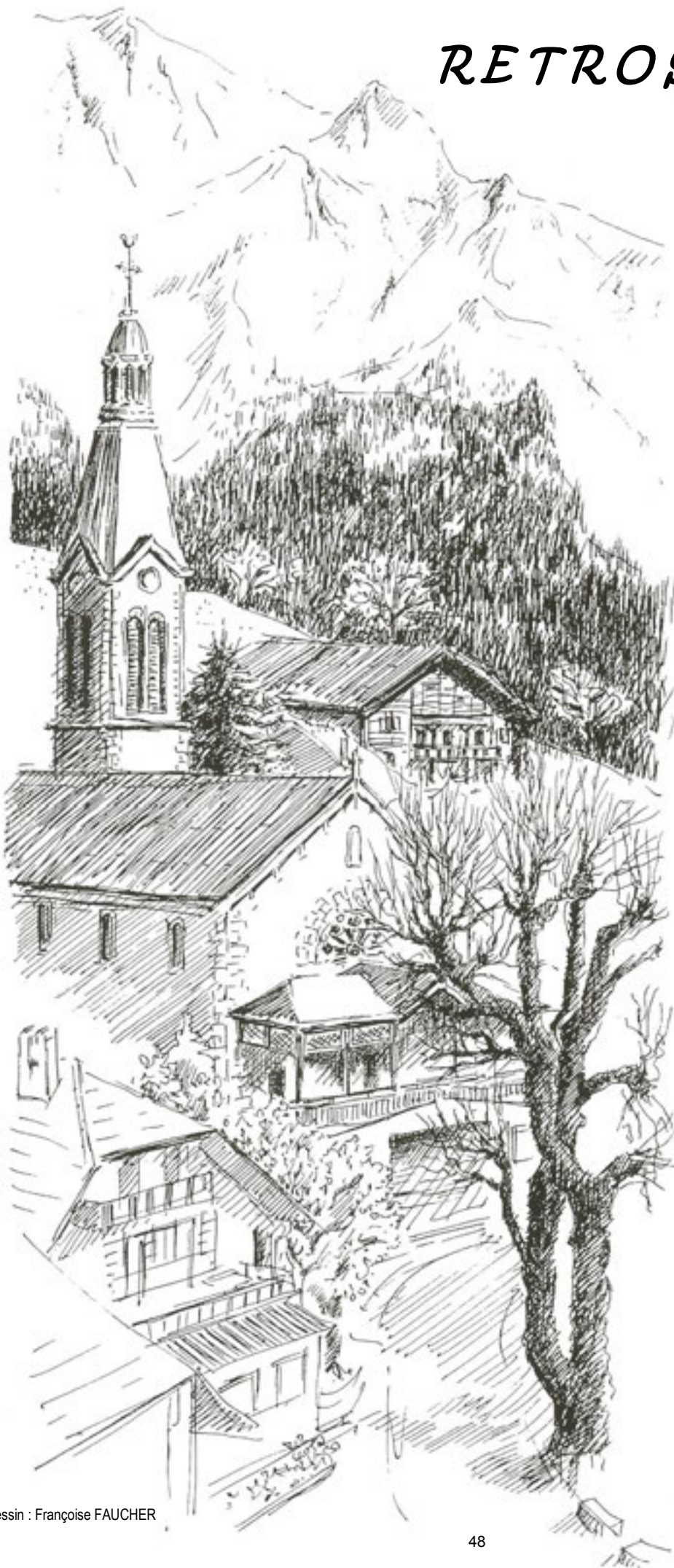
Nous tenons également à remercier la commune et la CCVT pour leurs soutiens, qu'ils soient financiers ou bien matériels.

Nous vous souhaitons à tous une excellente année 2020, et espérons vous croiser sur nos différents événements.

Pour le Club des Sports, David Perillat



RETROSPECTIVE 2019



*Que s'est-il
passé dans
notre
village ?*

Manigod défend l'indépendance de son office de tourisme



gastronomie, ou encore le déneigement. Pourquoi mener une telle démarche alors qu'à l'inverse Thônes et Saint-Jean-de-Sixt envisagent un rapprochement ?

« L'idée ce n'est pas de nous replier sur nous-mêmes. L'objectif c'est que le conseil municipal puisse rester maître de sa politique touristique », explique M. Delavay. « Par expérience, il me semble important que la gouvernance reste au niveau local. Parfois, dans les grandes intercommunalités, c'est difficile d'exister pour les petites communes. »

D'autant plus que l'office de tourisme de Manigod, où travaillent huit personnes, est monté en puissance ces dernières années avec un budget de 380 000 euros.

« On aurait pu faire plus »

« L'objectif, c'est surtout d'avoir une animation adaptée à nos territoires et à nos particularités », souligne le maire, Bruno Sonnier, évoquant par exemple le parking, luge en bois traditionnelle de Manigod, et le ski nocturne. Mais l'édile relative-

À l'instar de ses voisines de La Clusaz et du Grand-Bornand, Manigod veut garder la main sur son office de tourisme. Pour éviter que ce dernier ne soit absorbé par celui de Thônes, piloté par la communauté de communes des vallées de Thônes (CCVT), et préserver sa marque, le village va demander une dérogation à la loi sur la nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe). Pour cela, il lui faut décrocher le label "Station classée de tourisme". Un dossier a été déposé en préfecture le 27 décembre afin de l'obtenir.

« Difficile d'exister »

Il aura fallu « deux ans » pour le constituer, précise Samuel Delavay, directeur de l'office de tourisme manigodin depuis plus de quinze ans, parlant d'un « gros challenge ». En effet, 45 critères sont à remplir dans des domaines aussi variés que l'accès, l'accueil, la

En quelques chiffres

Voici plusieurs statistiques présentées en décembre dernier par l'office de tourisme de Manigod :

174 638 nuitées ont été enregistrées durant toute la saison 2017/2018, dont 58 % l'hiver. **10 300 lits touristiques** sont proposés dans la station. Le village, lui, compte une population permanente de **1 029 habitants**.

14 % de la clientèle vient de l'étranger, notamment des Belges et des Britanniques.

375 emplois directs sont liés à l'économie du tourisme (remontées mécaniques, ESF, commerces, restaurants, hôtels...).

Bruno Sonnier a déposé jeudi 27 décembre le dossier pour obtenir un label "Station classée de tourisme".

premier acte de la volonté d'indépendance de Manigod, il ajoute : « On aurait pu faire plus de choses ensemble. »

MAXIME PETIT

manettes, l'office de tourisme aurait gardé sa place actuelle.

« Les rassembleurs ne veulent pas dire les faire disparaître », recadre Gérard Fournier-Bidoz. Tout en

autres communes. »

De son côté, le président de la CCVT assure que, si l'intercommunalité avait repris les

JANVIER / FEVRIER

MANIGOD |

Un village dynamique avec de nombreux atouts économiques et touristiques

Même si l'année 2018 a mal débuté avec la tempête qui a fait quelques dégâts, lors de la cérémonie des vœux, le maire Bruno Sonnier s'est montré plutôt optimiste pour l'avenir de la commune, qui montre de nombreux atouts pour l'avenir.

Devant la députée Frédérique Lardet et les maires des communes proches, il a dressé le bilan de l'année écoulée, toujours plombée par un important contentieux de délégation de service public (DSP) actuellement en appel, mais qui n'enlève rien au dynamisme de la commune, tant pour les infrastructures que pour la sécurité ou la gestion de l'eau potable.

Le FLU arrêté en novembre

dernier donne une large visibilité sur l'avenir avec des projets bien ciblés tels que l'extension des caves d'affinage Paccard, la construction de logements collectifs, le confortement de la vie du village ou encore l'aménagement du col de la Croix Fry et les travaux par Labelle-montagne.

La préservation des terrains agricoles n'a pas été oubliée dans le document. La navette entre Thônes et les stations de la Croix Fry et Merdassier donne tout à fait satisfaction. Le déploiement de la fibre optique devient peu à peu opérationnel, de même que la borne de recharge pour les voitures électriques près du cimetière.

Samuel Delavay, directeur de l'office de tourisme, a présenté le classement de celui-ci en catégorie A dans le courant de l'année, avec tous les impératifs dus à son maintien, tant pour l'accueil que la sécurité, l'hébergement, la circulation, la gastronomie, la culture et le patrimoine.

La soirée s'est terminée par la présentation de l'association "Vallée de Manigod, montagne vivante" dont l'objectif est de mettre en valeur et de faire découvrir le patrimoine riche et la vie culturelle de la commune. Une veillée d'échange sur ce sujet sera proposée à toute la population le 15 mars.



J-P.Z. La population est venue nombreuse à l'invitation du maire. Photo Le D.U./P.C.

Tous les élèves du groupe scolaire consacrent chaque jour un quart d'heure à la lecture d'un livre

"S"éance, on lit", tel est le nom donné au temps obligatoire d'un quart d'heure de lecture chaque début d'après-midi au groupe scolaire Pierre-Benoît-Leythier. Une action pédagogique très appréciée en faveur de l'apprentissage de la lecture pratique quotidienne que le directeur Laurent Lanco a mise en place pour les 93 élèves des quatre classes, sans oublier de faire participer les enseignants et même le personnel de service.

Chaque jour, toute activité s'arrête au profit d'un voyage individuel au travers des œuvres littéraires. Dans le prolongement de cette action, l'école a été identifiée pour bénéficier cette année du "Plan bibliothèque" du ministère de l'Éducation nationale appli-

qué depuis la rentrée 2018.

Elle s'est vue ainsi dotée d'une collection d'une centaine de livres qui lui a été remise mardi par Anne Taburet-Le-Glédic, inspectrice de la circonscription Annecy Est et ses adjoints, Claudie Le Boussé et Jean-Michel Goy, en présence du maire Bruno Sonnier et son adjointe aux affaires scolaires, Magaly Veyrat. Cette dotation étant soumise à une participation des collectivités locales, la mairie s'est engagée à hauteur de 1 500 € pour un achat complémentaire de livres spécifiques ou de travaux d'aménagement dédiés à ceux-ci, mobiliers ou étagères.

Nul doute que la bibliothèque viendra nourrir ce moment privilégié de lecture quotidienne.

J-P.Z.



Devant tous les élèves, l'inspectrice a fait la lecture du conte "Jack et le haricot magique". Photo Le D.U./P.C.

MANIGOD

La détection de ski alpin, une opportunité pour la compétition et le moniteurat



Le groupe de dimanche dernier avec le directeur et les moniteurs de l'ESF. Photo Le D.U./P.C.

Le club de détection de ski alpin de Manigod a été créé sous l'égide du club des sports en 1989 par Pierre Saugé pour les enfants à partir de 5 ans. Chaque dimanche, une vingtaine d'enfants issus du territoire de la CCVT, sont pris en charge par l'équipe du directeur de l'École de ski français (ESF), Bernard Jossierand, avec comme responsable Stéphane Parois, afin de leur inculquer les bases du ski alpin et d'acquies au bout de trois saisons un niveau technique de qualité.

Ainsi, la pratique du ski est accessible à tous les enfants avec une cotisation modeste et une chance leur est donnée d'atteindre un haut niveau pour la compétition ou

le loisir avant d'intégrer les clubs.

Ce club de détection, présidé par Émilie Paccard, reçoit le soutien du conseil départemental et de la CCVT pour permettre plusieurs opportunités dans le sport, la compétition ou le loisir, tout en cultivant l'amusement et le plaisir de skier. En persistant au sein du club, la porte est ouverte pour les jeunes d'atteindre le moniteurat.

L'ESF de Manigod compte 107 moniteurs, dont une quarantaine est issue du club de détection. Le 7 avril prochain auront lieu à la station de Merdassier, les tests de détection pour les enfants nés en 2014.

J-P.Z.

MANIGOD

Succès pour l'animation ski caritatif autour de l'Étoile de Manigod

Sous un soleil quasi printanier, une animation de ski caritatif était organisée ce mercredi, au départ du télésiège Chevreuil, sur le front de neige du col de Mardassier au profit des associations Live et Soleil Soleil.

Organisé en collaboration avec Labellemontagne, l'office de tourisme et son animateur Quentin, ainsi que l'ESF de Manigod, cet événement caritatif proposait de nombreuses animations, tant aux valides qu'aux personnes à mobilité réduite, sous un beau soleil, mercredi.

En présence des bénévoles de Live accompagnant les



Démonstrations des handiskis avec les bénévoles de l'association Live. Photo Le D/L-P.C.

personnes à mobilité réduite, malgré l'absence de leur mascotte Jean-Christophe,

des baptêmes handiski pour tous ont eu un grand succès avant la chamallow party et

parade de mascottes, la Batu-k'Adabra pour une ambiance de feu, la descente aux flam-

beaux encadrée par les moniteurs de l'ESF de Manigod avec les enfants, les parents et les handiskis, le feu d'artifice, la musique de la fanfare et le lâcher de lanternes célestes.

Durant tout l'après-midi, skieurs et accompagnateurs ont pu déguster les crêpes, les chocolats, jus de pommes et vins chauds alors que l'appétissant fumet de la tartiflette et la soupe émuouillaient les papilles pour les dégustations proposées dès 18 heures.

Cet événement a permis à de nombreux curieux de s'informer sur les activités de l'association ainsi que sur le fonctionnement des matériels adaptés pour mieux vivre les loisirs ensemble.

Jean-Paul CHAVAS

Le handicap autrement avec l'association Live

L'association Live (loisirs identiques et vacances ensemble) a pour objectif de favoriser et permettre l'accès aux loisirs de pleine nature aux personnes en situation de handicap avec leurs familles et amis, que ces personnes soient résidentes ou en séjour dans la vallée des Aravis.

Avec un programme des plus chargés, l'année 2018 a connu de nombreux événements riches de rencontres, de sourires et d'extraordinaires moments de vie entre valides et personnes à mobilité réduite. La notoriété de l'association, au-delà de la vallée, lui vaut une évolution croissante de demandes par les vacanciers, mais aussi du bassin ancien et des départements

voisins. Différents organismes et donateurs ont rejoint la structure, la confortant ainsi comme interlocuteur reconnu et soutenu par la CCVT. Ces soutiens permettent l'acquisition ou le remplacement des engins adaptés au handicap.

Lors de l'assemblée générale, plusieurs décisions ont été prises, notamment la modernisation du parc de machines avec les améliorations proposées par les fabricants, l'acquisition d'un Tandemflex pour un meilleur confort, l'amélioration et l'entretien du camp de base ou encore la formation d'accompagnants au pilotage des engins.

La concrétisation d'un projet avec le CFMM est en cours pour le repérage de circuits de

randonnées avec les élèves de BTS en vue de la réalisation d'un topo-guide. Deux séjours, en Alsace et dans le Vercors, sont prévus pour les membres actifs afin de renforcer la cohésion de l'équipe. Le 9 juin se déroulera la journée festive des "Boucles du cœur aux rencontres Live" sur l'aire de loisirs des Écureuils en partenariat avec Carrefour Market de Thônes alors que les "Tri-Marrantes" s'envoleront en novembre pour le Raid Alizés à la Martinique au profit de Live.

Enfin la 5^e édition de l'Étoile de Manigod organisée par l'office de tourisme a permis de récolter 2 100 euros en soutien à l'association Live.

Jean-Paul CHAVAS



Le chèque de 2 100 € a été remis par les représentants de l'office de tourisme de Manigod. Photo Le D/L-P.C.

MANIGOD

Le chœur et les organistes des Dominicains de Lyon en concert demain soir

L'association Campanelli proposera un concert exceptionnel interprété par le Chœur et les organistes des Dominicains de Lyon ce samedi 23 février, à 18 heures, à l'église Saint-Pierre de Manigod.

Amateurs pour la plupart, les musiciens de cette soirée ont pour point de chute l'église du Saint-Nom-de-Jésus à Lyon, où ils assurent l'animation musicale. Dans ce cadre, le chœur comprenant des chantres de la paroisse ainsi que des frères dominicains et les organistes proposent des programmes musicaux de qualité et en polyphonie. Le répertoire

est vaste et centré sur la musique de la Renaissance et du baroque.

Pour ce concert ils interpréteront des œuvres J.-S. Bach (Magnificat), Pergolesi (Stabat Mater), Frescobaldi, Goudimel, de Victoria, Martini, Haendel (Andante) ou encore de Boismortier.

J.-P.C.

Ce soir, à 18 heures, à l'église Saint-Pierre de Manigod. Entrée libre avec libre participation aux frais.

Les chantres comprenant laïcs et frères dominicains de Lyon. Photo Le D/L-P.C.



FEVRIER Orgue, flûtes et chœur pour enchanter le public en l'église Saint-Pierre

Le public a répondu nombreux à l'invitation de l'association Campanelli qui proposait en l'église Saint-Pierre un concert exceptionnel d'orgue, flûtes et chœur avec l'ensemble, laïc et religieux, des Dominicains de Lyon. Musiciens amateurs pour la plupart, ceux-ci assurent l'animation musicale de l'église du Saint-Nom-de-Jésus à Lyon.

Durant plus d'une heure, les quatre organistes, alternativement, ont accompagné le chœur et les trois flûtistes, enthousiasmant le public par la qualité des interprétations des œuvres de Bach "Ce jour si plein de joie", "Jé-



Le Chœur de l'église du Saint-Nom-de-Jésus de Lyon.
Photo Le DL/J.-P.C.

sus que ma joie demeure" ou encore le magnificat, mais aussi celles de Pergolèse "Stabat Mater", d'Haendel "Andante", de Frescobaldi, Goudimel.

De Victoria, Martini et De Boismortier. Un grand moment musical après une belle journée ensoleillée.

Jean-Paul CHAVAS

Avec "Culin'Aires", Marc Veyrat va régaler jusqu'au sommet des pistes



Marc Veyrat, La Maison des Bois. Photo Marc VEYRAT

En point d'orgue de l'opération "Culin'Aires" qui a pour objectif de promouvoir "Le bien manger sur l'autoroute partout en France" et dont la première saison s'achèvera ce vendredi 22 février, c'est une prestation pour le moins originale que s'apprête à livrer le chef étoilé Marc Veyrat.

Une croziflette étoilée à déguster sur le plateau du Rosay

Un rendez-vous hautement symbolique, à deux pas de sa "Maison des bois" (restaurant du chef) et sur les pistes de la station organisatrice du

5^e challenge des Chefs Étoiles en 2015.

La dégustation proposée aujourd'hui, organisée en partenariat avec l'Association nationale des restaurateurs et hôteliers d'autoroutes et Savoie Mont-Blanc Tourisme, Alpina Savoie et le Syndicat interprofessionnel du reblochon, permettra aux skieurs, chanceux, de savourer gratuitement, dès 10 h 30 sur le plateau du Rosay, et en présence du chef deux étoiles au Guide Michelin, son plat signature pour "Culin'Aires": une croziflette façon Marc Veyrat.

Les "Coutères" ont donné de la visibilité à la bibliothèque avec l'art paysager



La dynamique équipe de M'Lire devant le pilier habillé de tricot. Photo Le DL/J.-P.C.

Autrefois, les vaches rentrées à l'écurie, vers 16 heures, s'organisaient des réunions entre voisines afin de partager une tasse de café et les dernières nouvelles du village.

Durant ce temps, pour occuper les mains, le tricot ou le crochet allait bon train tant pour confectionner la layette que les pulls et écharpes.

Les bornes de la barrière et le pilier central habillés de tricot.

Ainsi sont nées les "Coutères" qui sont ensuite

tombées dans l'oubli au fil des années.

Mais c'était sans compter sur le dynamisme du groupe de la bibliothèque M'Lire et sa présidente Murielle Blanchet qui, outre la lecture et ses commentaires ou le travail du bois et autres, ont eu l'idée d'une nouvelle activité "Art paysager" afin d'apporter de la visibilité à leur local quelque peu caché, en habillant les 13 bornes de la barrière surplombant le local et le pilier central de l'entrée de la bibliothèque avec des

carrés 20 x 20 de tricot assemblés façon patchwork.

Ceux-ci, confectionnés à domicile par plus d'une vingtaine de personnes, ont été assemblés par l'équipe avant d'être mis en place pour le plus bel effet multicolore.

Lors de la présentation, Murielle Blanchet a tenu à remercier les donateurs des nombreuses pelotes de laine nécessaires, ainsi que les tricoteuses du village qui ont donné beaucoup de leur temps.

J.-P.C.

MANIGOD

Un stade de neige somptueux pour la 5^e édition de la Suly Ski Trail

Organisée par l'association Suly Ski Trail avec les Offices de tourisme de Thônes Cœur des Vallées et de Manigod, la 5^e édition de la Suly Ski Trail s'est déroulée ce dimanche avec une neige exceptionnelle.

Plus de 200 coureurs, quel que soit leur niveau, étaient présents, soit en individuels soit en équipes de deux ou trois, ce qui fait de cette épreuve une course originale sur le territoire des communes de Manigod et des Clefs, alliant le ski alpinisme et le trail blanc.

Dès 7h30 au départ du camp de base du Torchon, les participants s'élançaient sur le premier itinéraire technique "Le Sulens" en ski alpinisme, avant de chauffer les chaussures de course pour le trail sur piste damée "Les Cermet", et de reve-



Le podium féminin lors de la remise des prix. Photo Suly ski trail

nir aux skis pour le second parcours "Rocheville" rapide et roulant.

Une centaine de bénévoles se

sont investis durant plusieurs jours pour le tracé des parcours, l'accueil, l'entretien et la sécurité, afin que cette manifesta-

tion se déroule au mieux.

Au camp de base, le public trouvait les stands de dégustations de produits locaux, des

partenaires ainsi qu'un parc de test DVA pour sensibiliser à la sécurité en montagne.

En individuels hommes, Arnaud Gallay l'a emporté en 2h27 min 14s, suivi à 2'10 par Adrien Crousaz et Nicolas Geydet en juste 2h30. La première féminine Corinne Favre s'adjugeait la 19^e place en 2h53 min 20s devant Anne-Laure Roux en 3h04 min 34s. L'équipe masculine Joëls Perillat-Pessey/Clovis Dalban-Moreynas terminait en 2h14 min 19s devant celle de Baptiste Ellmenreich/Anthony Felber/Louis Parent à 6'32, alors qu'en mixtes celle de Clémence Gindre s'attribuait la 6^e place en 2h29 devant Olivia et Lionel Bouzou et la famille Pollet-Villard.

Jean-Paul CHAVAS

MANIGOD

La course magique du Trail de l'Aigle Blanc sur le plateau de Beauregard

Les coureurs partiront ce samedi à 18 heures du col de la Croix Fry pour une épreuve de 10,4 km et 304 m de dénivelé positif. Un bon repas viendra ensuite reconforter les trailers.

C'est un rendez-vous à ne pas manquer pour les amoureux de trail sur neige : le Trail de l'Aigle Blanc est de retour ce samedi 16 mars à 18 heures.

Avec un départ au col de la Croix Fry, les coureurs partiront à l'assaut du Plateau de Beauregard pour un parcours de 10,4 km et 304 mètres de dénivelé positif.

Il y existe des courses ma-

giques et le Trail de l'Aigle Blanc en fait partie. Organisé depuis plusieurs années par le Club des sports de Manigod, ce trail sur neige emprunte les pistes damées du domaine de ski de fond du plateau de Beauregard sur un parcours de 10,4 km pour 304 mètres de dénivelé positif.

Ce samedi, le retrait des dossards sera ouvert à partir de 15 h 30 au col de la Croix Fry. Les engagés s'élanceront ensuite dès la tombée de la nuit à 18 heures.

Le parcours tracé l'an passé reste inchangé. Équipés de leur lampe frontale, les centaines de trailers profiteront de la neige et

des lueurs du soir avant de terminer leur course de nuit.

Après l'effort, les participants se retrouveront à la salle des fêtes de Manigod pour un bon repas. Une tombola sera organisée en attendant la remise des prix avec de nombreux lots à gagner.

Enfin, comme le veut la tradition, un reblochon sera offert à chacun des coureurs. Coureurs, gourmands, ou les deux... Rendez-vous ce samedi au col de la Croix Fry.

Jean-Paul CHAVAS

Inscriptions et informations sur le site www.csm-manigod.com



Un cadre de rêve pour le Trail de l'Aigle Blanc sur le plateau de Beauregard. Archives photo Le DJJ-P.C.

MARS / AVRIL

MANIGOD

La finale du championnat de paret sous le signe du redoux

La finale du 26^e championnat de paret s'est déroulée ce dimanche sur la piste à Jeannot au col de la Croix-Fry. Le temps pluvieux de la semaine a détruit une piste devenue bien compliquée pour les derniers concurrents. Certains se sont blessés, d'autres ont perdu énormément de places au général.

Heureusement, le plat chaud, la remise des prix et la soirée étaient bien au sec dans la salle des fêtes de La Clusaz. De nombreux donateurs ont offert de magnifiques lots pour les participants et l'irremplaçable Pierre Fillion au micro, ont réchauffé l'ambiance.

Chez les couples, Nadine



Le podium adultes hommes. Photo DR

Thiaffey et Anthony Jossier ont devancé Sevrine et Stéphane Jossier et Stéphanie et Yoan Avrillon. En catégorie enfants, les Manigodins sont bien représen-

tés, Simon Jossier gagnant devant Jules Perrillat et Andréa Burgat-Charvillon.

La Clusaz est comme chaque année bien présente

avec les vainqueurs en catégorie ados, Greg Collomb-Clerc et Lucie Thevenet en femme qui ont respectivement devancé Kevin Vacherand et Alexis Bernard-

Granger chez les ados et Lauriane Jossier et Fiona Avrillon chez les femmes.

Pascal Thevenet a lui aussi remporté le super vétérans devant les emblématiques Jean-Marc Veyrat et André Jossier. La grosse surprise a été en vétérans : Frédéric Collomb-Clerc a laissé sa place de leader à Gilles Binignat pour quelques points. Podium complété par le très régulier Sébastien Collomb-Clerc.

Enfin le plus beau spectacle a été offert par les hommes, Jordan Veyrat arrachant une victoire devant Cédric Fillion et Corentin Jossier qui a sorti Emmanuel Perrillat du podium.

J.-P.C.

MANIGOD

Fructueuse chasse aux œufs au cœur du village



Les nombreux enfants et parents avant le départ de la chasse aux œufs. Photo Le DL/J.-P.C.

C'est dans une belle effervescence que s'est déroulée la traditionnelle chasse aux œufs de Pâques en chocolat dimanche après-midi, au cœur du village.

En collaboration avec la boulangerie La Manigodine, l'office de tourisme a dispersé tout autour du bourg plus de 3 000 œufs que les enfants, par tranches d'âges et sur des itinéraires différents, accompagnés des parents,

ont cueilli par dizaines pour leur plus grand bonheur.

Le regard, surtout des plus jeunes, laissait paraître ce grand moment de joie et de gourmandise. La cueillette terminée, tous ont participé au lèche de ballons avant de se régaler des pâtisseries offertes par la boulangerie du village. Une belle parenthèse en famille dans le beau village de Manigod.

Jean-Paul CHAVAS

MANIGOD

Le festival de voyage Colportage, un festival pour les jeunes qui souhaitent découvrir le monde



La projection du film "Mémoires du Cambodge" a eu lieu au Garajô. Photo Le DL/J.-P.C.

La seconde édition du festival a rassemblé animations, conférences, ateliers ou encore lecture de carnets de voyage pour faire découvrir les richesses du monde.

La seconde édition du festival de voyage multinationales Colportage, organisé par l'association Zelliga en collaboration avec le village de Manigod, a été quelque peu perturbée en raison d'une météo capricieuse qui a bouleversé les animations extérieures, et principalement les randonnées à thème.

Néanmoins les plus téméraires n'ont pas hésité à enfile le poncho pour la rando-philos ou la rando-géomorphologie, alors que d'autres se retrouvaient dans les salles communales ou au Garajô pour assister aux projections, conférences ("À la découverte des églises en bois debout norvégiennes") et ateliers créatifs ou lecture de carnets de voyage et d'aventures.

Le but de l'association est d'attribuer des bourses aux jeunes de 16 à 20 ans avides de découvrir le monde.

Ainsi au fil des heures, le public a pu se plonger dans

l'univers du voyage avec "Portraits de femmes d'Iran", conférence/exposition photos avec Claire Marchaud, "À travers les yeux" film de Naïma Luc sur les lieux d'habitats collectifs en France, en Allemagne et en Suisse, "Escapade sonore en Asie centrale" avec Naïde Lancieux ou encore "Les cheveux crépus et frisés en France" étude et abécédaire de Charlotte Clergeau.

En soirée, le dîner "Le grand Dhal/reblochon" a été suivi d'un concert festif et dansant avec "Z. Fabulous Orchestra".

Jean-Paul CHAVAS

MANIGOD - CARNET ROSE

Une petite frimousse à câliner depuis le 28 avril dernier... C'est celle d'**Anna** qui est arrivée au sein du foyer d'Emilie et Emmanuel PERRILLAT-AMEDEE, domiciliés route de l'Aiguille. Ses parents sont comblés de bonheur. Toutes nos félicitations.



MANIGOD Naissance Agathe



Photo Le DL/Jean-Paul CHAVAS

Le 30 avril, Agathe est venue agrandir le foyer de Rose-Louise et Vincent Veyrat-Durebex, domiciliés au Pérosset sur la route du col de la Croix Fry. Du haut de ses 4,110 kg et de ses 51 cm, Agathe, premier enfant du couple, crée l'admiration de sa famille.

MANIGOD

Les aînés étaient les invités du CCAS

Comme chaque année au début du printemps, le centre communal d'action sociale invite les aînés de la commune pour un moment festif. 54 d'entre eux ont répondu à l'invitation dimanche pour un déjeuner servi, cette année, au restaurant "le Happy Chalet" au Col de Merdassier.

Si le temps était maussade, la bonne humeur était bien présente parmi les convives. Les menus du repas colorisés par les enfants de CE1/CP et des classes maternelles du groupe scolaire Pierre-Bozon-Leydier ont égayé les tables où avait pris place la doyenne de la journée, Aimée Veyrat-Charvillon.



Les aînés de la commune ont apprécié ce moment de convivialité. Photo Le DL/J.-P.C.

J.-P.C.



À MANIGOD. Au cœur du berceau de la Résistance, autour du maire Bruno Sonnier, les porte-drapeaux, anciens combattants, sapeurs-pompiers, enfants de l'école, la chorale et la population ont commémoré la Victoire de 1945 devant le panneau historique avec le Chant des Partisans, puis devant le monument aux morts pour un dépôt de gerbe avec La Marseillaise. Photo Le DL/J.-P.C.



MANIGOD - CARNET BLEU

Les bêtises à trois c'est tellement mieux ! Honorine et Faustine sont enchantées de vous présenter leur petit frère **Firmin** né 14 mai dernier.

Félicitations à Flora BRUNET et Nicolas VEYRAT-DUREBEX, heureux parents de cette belle famille !

L'orgue Formentelli de l'église Saint-Pierre relevé après 23 années d'activité



Barthélémy Formentelli au travail de réglage de l'orgue. Photo Le DL/J.-P.C.

L'instrument qui fait la fierté du village a été entièrement démonté pour être nettoyé. Une opération délicate réalisée par son concepteur, Barthélémy Formentelli.

Après plusieurs semaines de « relevage », travaux qui consistent à un nettoyage et une révision complète de l'instrument, l'orgue Formentelli de l'église Saint-Pierre a été rendu à ses organistes le 11 avril dernier.

Le relevage de l'orgue effectué par Barthélémy Formentelli et son équipe après 23 années de service a consisté à un nettoyage complet avec dépose de tous les tuyaux, dépoussiérage et vérification de ceux-ci et de tous les éléments ; nettoyage du buffet et application de cire d'abeille ainsi que lustrage des tuyaux de façade ; enfin vérification et réglage

de la mécanique interne, de la soufflerie et accord de tous les tuyaux après remontage avant un accord général de l'instrument.

Un travail d'une grande minutie et compétence dont le coût s'est élevé à 15 425 € HT, pris en charge par la commune propriétaire de l'église, dont l'orgue fait partie intégrante avec une participation financière de la paroisse.

Un concert donné ce dimanche 12 mai

C'est en 1991 qu'avait été lancé le projet de l'acquisition d'un orgue avec la création d'une commission composée de trois représentants de la commune dont le maire Paul Périllat-Mercerot, trois représentants de la paroisse dont le curé Gaby Doche, trois représentants de la chorale dont le chef de chœur et président de la commission orgue, René

Josserand, et deux techniciens, Eric Latour et Louis Mermillod.

Basé sur quatre critères pour un instrument adapté, aspect liturgique, culturel et pédagogique, touristique mais aussi patrimonial, après appel d'offres auprès de huit facteurs d'orgue, c'est la proposition de l'Italien situé près de Vérone, Barthélémy Formentelli, qui fut retenue pour un budget de 1 050 000 francs (210 900 €).

Le 30 juin 1996, l'instrument flambant neuf était inauguré et béni par Mgr Hubert Barbier, évêque d'Annecy, avec Eric et Blanche Latour aux claviers. Vingt-trois ans plus tard, un concert gratuit, mêlant orgue, chorale, harmonicas et accordéon, en présence de Barthélémy Formentelli, sera offert ce dimanche 12 mai à 17 heures.

Jean-Paul CHAVAS

MANIGOD

La Journée de l'environnement a permis d'effacer les restes de la tempête Éléonor

En janvier 2018, les secteurs de Montpellier et des Murailles subissaient de gros dégâts. Des volontaires ont procédé au nettoyage des chemins et ruisseaux, et à la consolidation du pont de l'Andran.

Après une première journée de l'environnement organisée par le club des sports et l'ESP qui a réuni 80 personnes le 18 mai pour le nettoyage après la saison hivernale des secteurs de Merdassier et de la Croix-Py, une seconde a été mise en place par la municipalité pour effacer les derniers vestiges des dégâts de la tempête Éléonor de janvier 2018.

Débordements de ruisseaux et glissements de terrains sur plusieurs secteurs (Montpellier, Les Murailles) ont nécessité d'importants travaux dont les coûts se sont montés à près de 30 000 €. Fort heureusement, le conseil régional et le conseil départemental sont intervenus à hauteur de 30 % pour le premier et 20 % pour le second, permettant ainsi une remise en état rapide des voies communales et des ruisseaux.

Cette problématique devient de plus en plus récurrente, généralement par manque d'entretien des ruisseaux qui provoquent des débordements dangereux et dévastateurs. À rappeler l'obligation des

riverains d'entretenir les cours d'eau.

Cette seconde journée, qui a rassemblé lundi plus de 35 personnes, principalement des chasseurs, qui ont été réparties sur plusieurs chantiers, ont procédé à l'flagage, au balaiage, au nettoyage des ruisseaux ou encore au dégageant du chemin d'accès à l'Aulip du Pier obstrué par une avalanche. Ils vont poursuivre la consolidation du pont de l'Andran où déjà des gabions ont été posés avant un enrochement complémentaire.

Ce même jour, une équipe de bénévoles a procédé au fleurissement des jardinières du village. De par la participation active de la



La remise en état du pont de l'Andran a nécessité un nouvel enrochement. Photo Le DLJ-P.C.

population, les voies communales et les sentiers de randonnée seront en bon état pour la saison estivale qui arrive.

Comme il est de tradi-

tion, cette journée de l'environnement s'est terminée par un généreux casse-croûte offert par la municipalité.

Jean-Paul CHAVAS

MANIGOD

La piscine du col de Merdassier entièrement rénovée avec de nouveaux équipements

L'Association syndicale lotissement, propriétaire de l'équipement, a investi 240 000€ pour réaménager la structure et améliorer sa performance au niveau sanitaire.

Après une période d'importants travaux de rénovation, la piscine du col de Merdassier (altitude 1 500 m) vient d'être ouverte aux résidents et au public.

Propriété de l'Association syndicale lotissement (ASL) regroupant l'ensemble des copropriétaires, cet équipement était vieillissant et une rénovation s'imposait avec trois objectifs : améliorer le côté sanitaire et la sécurité, diminuer les pertes d'eau et la consommation de produits de traitement, et aussi compléter les équipements offerts.

La restauration de la piscine et du bloc sanitaire entièrement à la charge de l'ASL pour un coût de 240 000 €, a permis la création d'un bloc

sanitaire isolé avec deux toilettes dont un accès pour les personnes à mobilité réduite qui seront également accessibles en hiver, deux vestiaires, mais aussi un local technique remis à neuf et mis à disposition du maître-nageur diplômé, Grégory Boyer.

La baignade "zone propre" séparée maintenant de la plage herbeuse

De même, une nouvelle technologie a été mise en place, la piscine étant maintenant dotée d'un matériel neuf plus performant et mieux automatisé (nouveau système de pompage, nouveaux éclairages, skimmers, prise balai, nouvelles installations de filtration et de traitement, nouvelle paroi en béton banché et un nouveau liner, film d'étanchéité sur tout le bassin).

Par ailleurs, la baignade "zone propre" a été séparée de la plage herbeuse de jeu et de repos par une barrière de 1,2 m de haut, le passage de



Le président Pierre Allin avec Jean-Pierre Jaudin et Didier Lapalud de l'ASL devant la piscine rénovée. Photo Le DLJ-P.C.

l'une à l'autre se faisant par un pédoncule équipé d'une douche.

Conformément à la vocation familiale de la station, une parasolaire pour petits enfants, avec une eau traitée et chauffée, propose aux petits de barboter en toute sécurité.

La collaboration privée (ASL) et public (OT, commune) est l'un des éléments de la dynamique touristique. L'ASL finançant les travaux, délègue l'exploitation de la piscine à l'office de tourisme et sera plus que jamais un atout majeur pour la saison estivale, son infrastructure

REPÈRES

Cette installation profite à l'ensemble des habitants de Manigod, avec la gratuité sur présentation de la carte résident ou carte piscine. Pour les visiteurs, l'entrée coûte seulement 3 € pour un adulte et 2 € pour les 12 ans. Des leçons particulières ou cours d'aquagym sont également donnés par le maître-nageur. La piscine est ouverte tous les jours de 11 heures à 12 h 30 et 13 h 30 à 19 heures, sauf le samedi matin.

respectant dorénavant une politique écoresponsable.

« Un excellent travail a été fait pour ce grand projet de rénovation grâce aux bénévoles, acteurs économiques et office de tourisme » se réjouit le président de l'ASL Pierre Allin.

Jean-Paul CHAVAS

MANIGOD

Les voisins du hameau de Comburce ont fait la fête



La photo souvenir des habitants du hameau de Comburce. Photo Le DLJ-P.C.

Les voisins du hameau de Comburce se sont réunis dimanche pour leur traditionnelle fête.

Dans la joie et la bonne

humeur, ils ont partagé le repas tout en racontant aux plus jeunes ou nouveaux arrivants, la vie du hameau jadis et l'évolution de ce secteur

durant les dernières années. Une très belle fête qui restera dans les mémoires des participants.

J.-P.C.

MANIGOD

Le comité du paret a célébré ses 20 ans sur un seul patin

Le comité est né en 1992 lorsque l'office de tourisme a créé pour la première fois un championnat de course de paret. Cette luge traditionnelle est utilisée pour le loisir et la compétition.

À fin de célébrer son vingtième anniversaire, le comité du paret de Manigod, présidé par Valentin Fillon, a organisé une fête rassemblant toutes les générations pratiquant cet engin glissant emblématique des Aravis.

Tout remonte en 1992 lorsque l'office de tourisme a créé pour la première fois un championnat de course de paret. Devant son succès, cette pratique du paret ne fera que progresser. L'office de tourisme donne alors les ré-

nes de l'organisation des championnats à Luc et Jean-Marc Veyrat Charvillon, qui décident de créer le 13 août 1999 l'association du paret de Manigod.

Il semblerait par ailleurs que l'amour du paret soit dans les gènes. Valentin Fillon s'est pris de passion pour cette discipline en prenant pour exemple son père Pierre Fillon, ambassadeur et speaker du championnat depuis 27 ans. C'est accompagné de Quentin Veyrat-Charvillon, fils du premier président qui est désormais vice-président du comité, que Valentin est soutenu.

La relève est assurée avec ce groupe de jeunes passionnés qui ont grandi dans cette ambiance festive et accessible à tous, rassemblant beaucoup



Les courses de paret sont organisées par une équipe dynamique. Photo Le DLJ-P.C.

de monde chaque hiver avec plus de 180 personnes courant à ces épreuves.

Avec le paret, la montée se réalise à pied et la descente sur cette luge en bois, ne possédant qu'un seul patin, équi-

pée d'une planchette permettant de s'asseoir et d'un manche servant à le diriger. Léger, ludique, facile à utiliser, il était traditionnellement utilisé par les enfants autrefois, pour se rendre à l'école

en descendant les routes et chemins enneigés.

Actuellement, il est surtout utilisé à des fins de loisir et d'épreuves de championnats particulièrement conviviales.

Jean-Paul CHAVAS

MANIGOD

La commune devient station classée tourisme, la plus haute classification

L'office de tourisme s'était impliqué dans le dossier de candidature, et c'est un succès. Ce titre va permettre le maintien de la gouvernance touristique au niveau local.

Manigod a obtenu son classement en station classée tourisme par décret du 14 juin et publication au journal officiel le 16 juin. « L'obtention de ce classement station classée tourisme est bien un fait majeur de l'histoire touristique de Manigod », se réjouissent le maire Bruno Sonnier, la présidente de l'office de tourisme Cathy Cohendet, et le directeur Samuel Delavay.

Jamais Manigod n'a obtenu une telle reconnaissance touristique de l'État français, et il n'y a pas de niveau supérieur. La précédente récompense était l'office de tourisme classé en catégorie 1 en 2018.

L'office de tourisme s'est fortement impliqué dans l'élaboration de ce dossier et tient à remercier le maire et son conseil municipal pour le travail effectué et leur soutien.

Ce classement en station classée tourisme ne parle probablement pas à tous, mais c'est bien un élément déterminant de l'avenir touristique de la commune avec le maintien de la gouvernance touristique au niveau local, la marque Manigod...

Pour renouveler un tel classement dans 12 ans (la durée de validité), il faudra que Manigod soit fort, car le référentiel s'est encore durci au cours des dernières semaines. Il faut ainsi qu'il y ait présence d'une pharmacie et de quatre catégories d'hébergements marchands classés pour chaque catégorie.

La France compte actuellement 35 000 communes, plus de 1 300 communes touristiques et 401 stations classées tourisme (Manigod est à la fois commune touristique et station classée tourisme).

À l'exemple du nouveau logo qui se veut moderne et épuré, Manigod évolue.

Jean-Paul CHAVAS



L'église Saint-Pierre est au cœur du village de Manigod.

Photo Le DLJ-P.C.

MANIGOD

Marc Veyrat a élaboré un menu gastronomique pour les enfants de la cantine scolaire

Les quatre-vingt-seize élèves inscrits à la cantine scolaire ont eu la chance de déguster un repas confectionné par Marc Veyrat, la star haut-savojarde des cuisines.

Repas gastronomique pour les enfants de la cantine scolaire de l'école Pierre Eozon-Leydier ce jeudi qui ont dégusté un menu élaboré et confectionné par le chef Marc Veyrat avec la responsable du restaurant scolaire Valérie Vacherand.

En présence du chef multi-étoilé, de Magalie Veyrat, adjointe aux affaires scolaires à la municipalité de Ma-

nigod, et des enseignants, les 96 enfants ont largement apprécié ce repas hors du commun composé d'un croustillant au reblochon et salade, d'un sauté de bœuf de Savoie à la sauce provençale avec ketchup spécial Maison des Bois et d'une succulente tartelette garnie de fraises, boule glacée à la reine-des-prés avec une fleur de géranium des bois.

« Vous qui vivez dans un merveilleux milieu naturel, il est important de bien vous nourrir, ce qui fait vivre et grandir », conseillera le chef aux élèves avant d'ajouter à l'adresse des adultes, « je soutiens cette école avec sa chef de cuisine Valérie Vacherand qui s'efforce à tra-



Marc Veyrat et son chef de brigade, avec Valérie Vacherand et son adjointe. Tous les quatre ont régalé les enfants de la cantine scolaire. Photo Le DL/J.-P.C.

vailer au maximum de produits de qualité et de proximité ».

C'est par une tonitruante ovation que les enfants ont remercié Marc Veyrat avant

de rejoindre leurs classes respectives.

Jean-Paul CHAVAS

MANIGOD

Sublime mariage de l'orgue et du cor

Jeudi soir dans le cadre des animations musicales de l'été, l'association Campanelli a proposé aux habitants mais aussi aux nombreux vacanciers, un concert exceptionnel à l'église Saint-Pierre avec Daniel Catalanotti au cor et Emmanuelle Hocdé à l'orgue.

Avec un programme parfaitement adapté à ces deux instruments, tout comme au cor des Alpes en fibre de carbone dont l'artiste a fait une brillante démonstration, le public a été enthousiasmé par les œuvres d'Arcangelo Corelli, Georg Muffat (de nationalité allemande mais né à Megève), Alessandro Stradella, Ifor James, Pascal Proust, Vincenzo Bellini et aussi Bach



Un parfait mariage entre le cor et l'orgue avec deux musiciens de talent. Photo Le DL/J.-P.C.

merveilleusement interprétées à l'orgue. Un grand moment musical où chaque pièce et son compositeur étaient commentés avant d'être interprétés.

Prochain concert, jeudi 8 août à 18 heures avec Marie-Pierre Auclair à la flûte traversière et Francis Auclair à l'orgue.

Jean-Paul CHAVAS

MANIGOD

Trail de l'Aigle ce dimanche au col de la Croix Fry

Ce dimanche 21 juillet se déroulera au col de la Croix Fry, se déroulera le Trail de l'Aigle de Manigod ainsi que la marche nordique.

Trois parcours sont prévus avec 26 km et 1 240 D + (départ à 9 heures), 11 km et 530 m D + (départ à 9 h 45) et le trail enfants de 2 km et 100 m D + (départ à 10 heures). Le départ de la marche nordique de 11 km et 530 m D + sera donné à 9 h 15.

Inscriptions préalables pour les trails (aucune le jour de la course). Pour la marche nordique possibilité de s'inscrire sur place. Toutes les épreuves sont au départ du col de la Croix Fry à



Un cadre sublime pour ce trail de l'Aigle.

Archives photo Le DL/J.-P.C.

Manigod. Les inscriptions donnent droit à un repas servi à l'issue de l'épreuve. Un reblochon sera offert à chaque participant.

J.-P.C.

MANIGOD

Clarinette et piano dans la douceur du plateau de Beauregard



Amaury Viduvier à la clarinette et Guillaume Vincent au piano ont enthousiasmé le public dans ce somptueux décor. Photo Le DLJ-P.C.

Le cycle des concerts de Musique à Beauregard poursuit son beau chemin et confirme son succès avec un public de plus en plus nombreux pour cette troisième édition. L'audace et la persévérance des organisateurs, Barthélémy Allard et le directeur artistique Guillaume Vincent, permettent désormais de classer cette manifestation musicale dans les incontournables du massif des Aravis.

Outre la qualité d'interprétation des artistes dont la renommée dépasse largement les frontières, le cadre des concerts et balades musicales ainsi que la

réception amicale et festive (concert, champagne et dîner) en font un passage obligé pour les mélomanes.

Mercredi en fin de journée, la scène était laissée au clarinetiste Amaury Viduvier, accompagné au piano par Guillaume Vincent. Ils ont interprété les œuvres de Johannes Brahms, Alban Berg, Claude Debussy, George Bizet et Pablo de Sarasate. Une nouvelle fois, un tonnerre d'applaudissements a résonné dans les vallons du plateau de Beauregard pour remercier comme il se doit les artistes et les initiateurs de ce projet pa-

raissant un peu fou au départ en voulant introduire la musique classique dans la montagne.

Ce vendredi 26 juillet, le plateau de Beauregard (repli à l'église de La Clusaz si météo défavorable) accueillera le prestigieux duo à deux pianos Guillaume Bellom et Ismaël Margain dans œuvres de Rachmaninov, Chostakovitch et Stravinsky. Samedi à Beauregard (repli à l'église de Manigod), ce sera la clôture du festival avec Edgar Moreau (violoncelle) et Guillaume Vincent au piano.

Jean-Paul CHAVAS

MANIGOD

La commune a acquis une scène mobile pour ses nombreuses manifestations



Le personnel de la commune a pris possession de la scène mobile. Photo Le DLJ-P.C.

Entre le chef-lieu et les stations de La Croix Fry et Merdassier ou encore le site de l'Aiguille, de nombreuses manifestations sont organisées chaque année à Manigod, en été comme en hiver.

L'ancien podium ne répondant plus aux normes de sécurité et demandant une importante manipulation pour chaque événement, la municipalité a décidé l'acquisition d'une scène mobile aux normes actuelles de sécurité et surtout très facile à déplacer avec le camion multifon-

ction de transport, tant de matériel que les chalets d'animations, gérés par les services techniques.

Cette scène de 30 m² qui peut être installée sur tous les terrains grâce à ses stabilisateurs, est entièrement couverte et décorée avec le nouveau logo de la commune.

Cet investissement de 19 000 € HT, sera mis en service pour toutes les manifestations et pourra être mis à disposition des associations qui en feront la demande.

Jean-Paul CHAVAS

MANIGOD – carnet bleu : 9 mois à tout préparer et en quelques heures tout a été chamboulé. L'arrivée de Thibault le 1^{er} juillet a comblé ses parents Corentin et Morgane Josserand de joie. 50,5cm de bonheur et 3,130kg d'amour. Les choses sérieuses commencent maintenant ! Tétées, couches et nuits blanches rythmeront notre quotidien sur l'envers de Manigod. Mais cela est éphémère et notre joie est entière.



MANIGOD – CARNET ROSE

*A la sortie du village, le hameau du Villard Dessus s'agrandit ! Le jeune couple manigodin, Virginie Collomb-Clerc et Valentin Fillion, accueille pour leur plus grand bonheur, leur premier enfant. La petite **Romy**, 3kg320, 50cm, est arrivée le 8 juillet et enchante leurs magnifiques journées d'été.*



MANIGOD

Voyage musical pour la restauration de la chapelle



La participation financière va aider à la restauration de la chapelle. Photo Le DL/J.-P.C.

Le chœur d'hommes du Semnoz a invité le public à un voyage musical autour du monde à l'église Saint-Pierre. Invités par l'association des riverains de la chapelle du plan des Berthats, une vingtaine de choristes ont proposé une soirée nomade pour la protection du patrimoine religieux. Ce programme musical a fait voyager le public d'Irlande jusqu'en Amérique, en passant par le Pérou avec "El Condor Pasa" accompagné à la flûte, une samba du Brésil, les negro-spirituals, le Canada, les pays nordiques, la Russie et l'Italie.

MANIGOD

Concert de musique nordique avec Ksàng 9



L'ensemble Ksàng 9 autour de leur cheffe de chœur. Photo Le DL/J.-P.C.

Mardi soir, l'ensemble alsacien Ksàng 9 était l'invité de l'association Campanelli en l'église Saint-Pierre. Les 28 chanteurs amateurs, sous la direction de Catherine Fender, ont proposé un programme d'œuvres a capella "Lueurs boréales", de compositeurs nordiques des

XIX^e, XX^e et XXI^e siècles.

L'organiste Eric Latour a offert quelques intermèdes improvisés en dialogue avec les voix. Les chants ont enchanté le public tant par la puissance opposée à la douceur ou la subtilité des voix dans une pureté totale.

J.-P.C.

MANIGOD/VALLÉE DES ARAVIS

Accordéon, harmonica, cor des Alpes et yodle au programme de l'Alps Music Festival

Cet événement est une première en France. Il aura lieu du 30 août au 1^{er} septembre dans plusieurs communes des Aravis : Thônes, Manigod, La Clusaz, Saint-Jean-de-Sixt et Le Grand-Bornand.

La première édition du festival international Alps Music Festival, se déroulera du 30 août au 1^{er} septembre.

Cette première en France mettra en valeur dans le cadre somptueux des Aravis, les quatre instruments emblématiques des montagnes : le cor des Alpes, l'accordéon, l'harmonica et le yodle. Entre Thônes, Manigod, La Clusaz,

Saint-Jean-de-Sixt et Le Grand-Bornand, les démonstrations, initiations, concerts et animations seront nombreuses.

Les musiciens amateurs invités à jouer

Une veillée traditionnelle des soirées montagnardes d'antan, une grande messe en plein air dans un décor de rêve et un spectacle haut en couleurs du groupe suisse mondialement connu Oesch's die Dritten, avec Mélanie, l'une des meilleures yodleuses au monde, apporteront convivialité et authenticité à cet événement.

Outre ces points forts,

les musiciens amateurs pratiquant l'un ou plusieurs de ces instruments, sont invités à participer et jouer dans les communes. Une belle occasion de faire des rencontres exceptionnelles entre musiciens.

Jean-Paul CHAVAS

Les musiciens amateurs doivent s'inscrire au plus tôt sur le site internet www.alps-music-festival.com.

L'accordéoniste, Christophe Pessey, et un jeune adepte, à l'initiative de l'Alps Music Festival. Photo Le DJI.-P.C.



MANIGOD

Plus de 600 fidèles à la messe en plein air de l'Alps Music Festival à La Croix Fry



Le chef Lionel Rivière a dirigé le chant final de la messe concélébrée au col de la Croix Fry Photo Le DJI.-P.C.

« Que cette messe du festival de musique des Alpes devienne une fête », a dit le père Dominique en introduction à la grand-messe concélébrée par les pères André Arnet, Dominique Brèches, Jean Coestat, Gérard Duprez et le diacre Serge, originaire du Burkina Faso, programmé au col de la Croix Fry par l'organisation de ce festival.

Devant plus de 600 personnes rassemblées au bas de l'hôtel des Sapins, c'est dans un esprit de grande bienveillance que les fidèles de la paroisse Saint-Pierre Favre réunis pour une messe unique ce dimanche, ont participé à cette célébration sous une météo clémente. Les 80 choristes, sous la direction de René Joserand, les quinze cors des Alpes et les accordéonistes ont

apporté la note musicale qui a résonné entre les montagnes.

Dans son homélie, le père Dominique a insisté sur le fait « que chacun tienne sa place dans l'honneur, l'humilité et la simplicité » alors que la célébration terminée, il a fait part de son rêve récent de quatre couplets composés en guise de bénédiction « Venez tous dans les Aravis » et qu'il a souhaité chanter accompagné du public et des musiciens.

Cette célébration parfaitement réussie a été suivie par les aubades des accordéonistes et des quinze cors des Alpes, sous la direction d'Alexandre Jous et de Robert Scotton, qui ont fait résonner leurs sons entre la Tête à Cabau et le plateau de Beaufort.

Jean-Paul CHAVAS

MANIGOD La secrétaire générale de la préfecture et la représentante de la DDPP ont visité un alpage et une cave

L'État vient prendre le pouls de la filière fromagère

Comment se porte la production du reblochon et des autres fromages ? C'est la question qui intéresse la Direction départementale de la protection des populations, ce lundi dans les Aravis.

Ce lundi après-midi, l'alpage communal de Merdassier exploité par le Gaeo du Picard et la cave d'affinage Joseph Paccard à Manigod ont reçu la visite de Florence Gouache, secrétaire générale de la préfecture de Haute-Savoie et Chantal Baudin, de la Direction départementale de la protection des populations (DDPP).

En présence du maire Bruno Sonzies, du président de la Communauté de communes des vallées de Thônes (CCVT), Gérard Fournier-Bidoz, et de plusieurs élus de la commune, les deux représentantes de l'État ont découvert le travail spécifique de ces deux entreprises liées à l'exploitation agricole, à la production des fromages et à leur affinage.

Le Gaeo du Picard, dirigé par Franck et Nicolas Veyrat-Durebex, possède un troupeau de 65 vaches de race abondance et 75 chèvres de race alpine et Savoie, pour une production de reblochon, tomme de vache, abondance, raclette, chevrotin, tomme de chèvre et beurre.

« Grâce au travail des alpagistes, la montagne est bien entretenue avec les vaches en bas et les chèvres en altitude. Et cela malgré les difficultés d'accès. Nous nous devons de pérenniser aussi bien les alpages que les fermes du bas » a fait remarquer le maire, soutenu en cela par les représentantes de l'État, qui ont insisté sur la problématique des contraintes de l'ensemble de la filière, allant de la protection des sites à celle des animaux en passant par celle de la population, avec le meilleur équilibre possible. Les normes sanitaires des salles de fabrication du fromage ont été longuement évoquées.

Chez Joseph Paccard, jusqu'à 15 % de vente à l'export

En partenariat avec les producteurs, la cave d'affinage Joseph Paccard, créée en 1990 et dirigée aujourd'hui par Jean-François et Bertrand Paccard, a attiré l'attention de ses hôtes par son professionnalisme et la maîtrise des produits (à 95 % fermiers) qui lui sont confiés. La distribution se fait essentiellement au niveau local et national. L'export représente environ 15 % (Europe, États-Unis ou encore Asie).

Dans leurs caves voûtées, ils affinent avec talent tous les fromages locaux (reblochon, tomme de Savoie, to-



Dans la salle de fabrication de l'alpage communal de Merdassier, de gauche à droite : Gérard Fournier-Bidoz, Chantal Baudin, Florence Gouache, Nicolas Veyrat-Durebex, Bruno Sonzies et deux élus. Photo Le DLJ-P.C.

me des Bauges, abondance, raclette, manigodine ou de chèvre) et régionaux (comme le beaufort).

Une rencontre fructueuse et satisfaisante qui a permis aux deux représentantes de l'État d'échanger avec des passionnés sur différents points sensibles, comme le loup ou l'exportation de fromages dans certains pays. Ce fut aussi l'occasion pour ces deux demitres, arrivées assez récemment dans le département, de mieux connaître ces métiers difficiles et exigeants liés aux traditions ancestrales de la montagne.

Jean-Paul CHAVAS



La secrétaire générale de la préfecture Florence Gouache, très attentive aux explications de Jean-François Paccard dans les caves. Photo Le DLJ-P.C.

MANIGOD

La X-Fry Downhill Cup, course de VTT, c'est ce week-end

Ces samedi 24 et dimanche 25 août, il y aura du sport et de l'adrénaline avec les spécialistes de la discipline du VTT de descente qui ont rendez-vous au col de la Croix-Fry pour la X-Fry Downhill Cup.

Avec près de 200 participants inscrits, cette 5^e manche de la Coupe Auvergne-Rhône-Alpes FFC de VTT va amener les meilleurs descendeurs à vélo tout-terrain, qui seront présents pour une compétition de haut niveau.

Cet événement, organisé par le club Cran-Gevrier VTT, en collaboration avec l'office de tourisme de Manigod et Labellemontagne, se déroulera sur un itinéraire tracé spé-



Une piste inédite de 200 m de dénivelé négatif pour une descente très spectaculaire. Photo Le DLJ-P.C.

cialement pour l'occasion.

Les pentes de la Tête de Caubeau proposeront ainsi des passages techniques et des sauts jusqu'à l'arrivée au niveau du col de la Croix-Fry.

Le public, attendu très nombreux, pourra admirer les descendeurs sur ces deux jours de 8 à 17 heures. L'accès sera libre tout au long du parcours.

J.-P.C.

AOUT

MANIGOD

Les traditions ancestrales de la montagne respectées à la Fête sous l'Aiguille

De nombreuses activités attendaient le public : présentations des métiers d'antan, initiation au paret, concours de bûcheronnage sportif, traite des vaches...

Ce dimanche 11 août, dès le milieu de matinée, le public arrivait nombreux sur le site de la Fête sous l'Aiguille. Ils ont assisté, dans un premier temps, à la messe célébrée par le père congolais Emmanuel, qui fête ses 28 ans de sacerdoce, en résidence à La Roche au Col de la Croix Fry.

De nombreuses activités étaient proposées par l'Association de la Fête sous l'Aiguille, présidée par Stéphane Paccard. La célébration, animée par la chorale, dirigée par René Josseland, a été suivie par de nombreux fidèles venus entendre l'homélie très subtile du père Emmanuel. Il a fait le rapprochement entre la terre des Aravis et celle de son pays d'origine.

Les présentations des métiers d'antan, avec défilés de moutons Thônes et Marthod, d'abondances, affûtage de la faux, débarbage à cheval, travail du bois à l'ancienne, vannerie, ont parfois étonné les visiteurs, alors que l'harmonica de Bernard Burgat et les cors des Alpes de Vox Alpina résonnaient entre les sommets.

Une nouvelle attraction était proposée : initiation au



Le père Emmanuel entouré de la chorale paroissiale. Photo Le DLJ.-P.C.



Une spectaculaire initiation au paret. Photo Le DLJ.-P.C.

paret et, surtout, concours de bûcheronnage sportif multi-épreuves (hache, passe-partout, tronçonneuse prototype et sprint-board). Elles ont passionné les visiteurs.

La journée a continué avec, en soirée, la traite des vaches à la main et la fabrication de la tomme blanche, dégustée lors de repas du soir au son de la musique des années 80 par Les Choucas.

Créée en 1972 comme une Fête des voisins et tombée en désuétude quelques années plus tard, c'est à la suite de l'élaboration de la plateforme que le comité des fêtes de Sous l'Aiguille a été mis en place en 1997 pour devenir l'importante manifestation d'aujourd'hui.

Jean-Paul CHAVAS

Festivités pour l'inauguration de la rénovation de la piscine de Merdassier

Jeudi 8 août, le ruban inaugural pour la rénovation de la piscine de Merdassier a été coupé par le maire Bruno Sonnier et le président de l'association syndicale des copropriétaires de la station, François Holevecq, propriétaire de la structure. Les résidents et membres des activités commerciales étaient présents.

Pour l'occasion et avant la coupure du ruban, a eu lieu un show de 13 minutes avec une démonstration de natation synchronisée par trois nageuses du club du Pays de Gex. Cette performance a permis de présenter cette discipline au public, ravi de cette surprise.

Le maire et le président ont rappelé le déroulé des



Coupure du ruban inaugural de la rénovation de la piscine. Photo Le DLJ.-P.C.

travaux de rénovation et de mise aux normes de ce bel outil pour la station. Un espace agréable et vivement apprécié, tant des résidents de la commune que des vacanciers qui trouvent ainsi un site apaisant au milieu

des montagnes.

Les invités ont été conviés ensuite à un buffet "Chez Yoyo" pendant que la piscine ravissait les adolescents avec la fameuse pool party des jeudis soir.

J.-P.C.

MANIGOD

Flûte traversière et orgue pour un somptueux concert



Marie-Pierre et Francis Auclair pour un accord parfait entre la flûte traversière et l'orgue. Photo Le DLJ./Jean Paul CHAVAS

Jeudi 8 août au soir, l'association Campanelli a offert en l'église Saint-Pierre un concert de haut niveau avec Marie-Pierre Auclair à la flûte traversière et son époux Francis Auclair au clavier de l'orgue Formentelli. Dans cette église qu'ils connaissent bien et qu'ils apprécient pour son excellente acoustique, ils ont enchanté le public en jouant alternativement en duo et en solo, les œuvres de Remo Giazotto et son "Adagio d'Albinoni" composé en 1945, sur une base empruntée à Tomaso Albinoni, Nicolaus Bruhns (prélude et fugue), J. S. Bach, Wilhelm Popp (flûte et orgue), Puccini (valse musette avec arrangement pour flûte et orgue), Claude Debussy (Syrinx pour flûte seule), Nicolai Rimsky-Korsakov (valse du bourdon) arrangement flûte et orgue, et aussi Benjamin Godard (valse opus 116/3 pour flûte et orgue). Une soirée exceptionnellement offerte par ce couple à la fibre musicale particulièrement brillante.

AOUT / SEPTEMBRE



CARNET BLANC – VIRGINIE ET MICHAEL

Entourant leur fille Ophélie et accompagnés de leurs familles respectives mais aussi de leurs nombreux amis, Virginie Puthod, fille de Nathalie et Marcel ainsi que Michaël Fillion, fils de Christine et Gilles, ont échangé ce samedi leurs consentements mutuels devant Bruno Sonnier. Une cérémonie laïque a suivi cette célébration au Centre la Ruche au Col de la Croix Fry.

Le jeune couple installé sur la commune depuis de

nombreuses années a été félicité sous une haie d'honneur composée de membres d'associations dont ils font partie Le Paret de Manigod, Loisirs Identiques et Vacances Ensemble - Le handicap autrement (L.I.V.E), ainsi que le personnel infirmier et aide-soignant (collègues de la mariée). Toutes nos félicitations aux jeunes mariés !

MANIGOD

Une fresque géante pour valoriser l'identité du village

Réalisée par Pierre Amoudry, la peinture ornant le mur d'un bâtiment stratégique illustre les thèmes emblématiques de la station.

Depuis quelques jours, les habitants et touristes peuvent admirer la fresque géante et très colorée qui orne les murs d'un bâtiment stratégique au centre du village entre la route de la Croix-Fry et celle de l'Aiguille.

Celle-ci, commandée par la commission embellissement de la municipalité, a été réalisée par Pierre Amoudry avec Deka productions, sur la base du cahier des charges proposé par la commission, à savoir les thèmes emblématiques et historiques qui font l'identité de la

commune, station d'hiver et d'été avec La Croix Fry et Merdassier mais aussi zone naturelle, agricole, économique et gastronomique.

Aussi peut-on remarquer l'aigle, emblème du village, les incontournables parois avec deux enfants en tenue d'antan avec le béret et le chapeau du célèbre cuisinier, une vache Abondance, un skieur et un cycliste. Le hasard a voulu que cette fresque arrive juste pour le 20^e anniversaire de l'association du paret de Manigod.

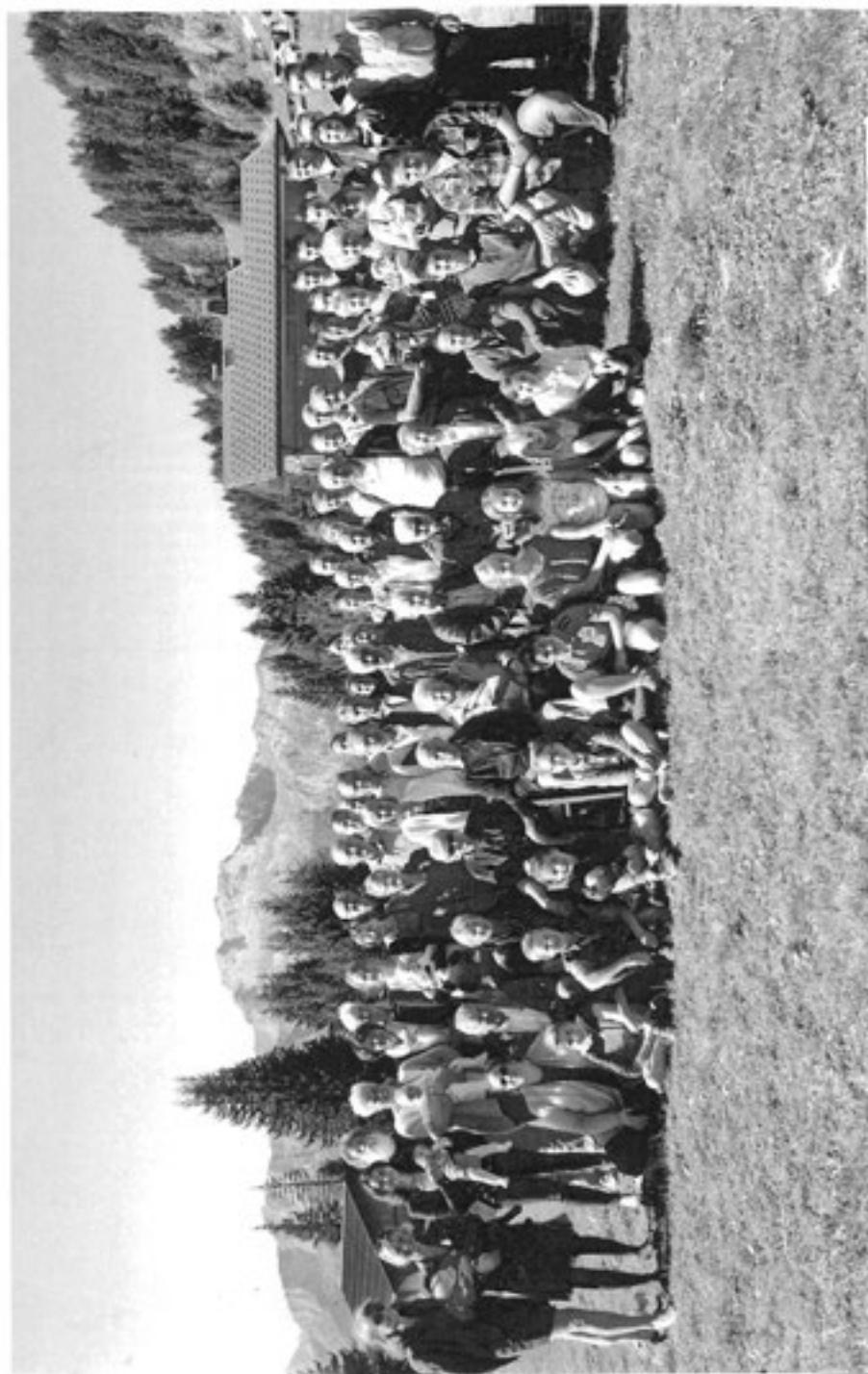
La commune a tenu à remercier le propriétaire du bâtiment pour la mise à disposition de la façade ainsi que Denis Jossrand pour la préparation des murs avant l'intervention de Pierre Amoudry.

Jean-Paul CHAVAS



Une fresque très colorée pour affirmer l'identité du village. Photo Le DLJ.-P.C.

Les classes en 9 réunies pour le changement de dizaine



Ce dimanche 29 septembre, les classes en 9 de la commune se sont réunies pour fêter dignement le changement de dizaine lors de cette sympathique journée ensoleillée organisée par Bernard Fillion, Martine Burgat-Charvillon, Nathalie Rouge-Poutasson, Julien Bernard, Alexandre Paccard, Pauline Veyrat-Charvillon et Jordan Veyrat-Durebex.

En premier lieu, l'abbé Gérard Dupraz, lui-même né une année en 9, avait célébré la messe avant la traditionnelle photo des 75 classards.

Au total 99 convives ont pris place autour de la grande table dressée au restaurant-hôtel Les Sapins au col de la Croix Fry, où un menu tout

en finesse leur a été servi.

En présence de la doyenne Denise Josserand (90 ans) et de la cadette Lilou Rose (11 jours), mais aussi de Jean

Blanchin et son épouse ve-

mus de Belgique, tous ont papioté, rigolé, chanté, dansé et consulté les panneaux de photos retraçant les diffé-

rents rassemblements.

La chanson composée et chantée par les plus jeunes (10 ans) et celle par les plus anciens (80 et 90 ans) ont été

chaleureusement applaudies.

La soupe à l'oignon a régalé le soir les 40 gais lurons pour qui le retour s'est fait tard.

Jean-Paul CHAVAS

Le soleil d'automne pour une belle journée des classes en 9. Photo Döllinaphotographie

Naissance

Lucie



Depuis quelques jours, Marie Péliissier et Renaud Fillion vivent des moments magiques lorsqu'ils posent les yeux sur leur première petite demoiselle Lucie. Toute la commune de Manigod et particulièrement les habitants du hameau du Chenavray lui souhaitent la bienvenue.

OCTOBRE

Plus d'une centaine de vaches de race abondance ont concouru à la Fête des éleveurs

Le Syndicat agricole a proposé une 38^e édition toujours aussi attractive : quasiment tous les éleveurs du village y ont participé. Le rebluchon était aussi jugé, et de nombreuses animations ont rythmé la journée.

C'est à une fête très agricole sous un soleil généreux ce samedi, que le public a assisté au cœur du village. Pour cette 38^e édition organisée par le Syndicat agricole présidé par Guillaume Burgat-Charvillon, une quinzaine d'exploitants sur les 19 de la commune, étaient présents sur le champ de foire avec leurs plus belles bêtes afin de participer au con-

cours de jugement du bétail par le jury venu du Grand-Bornand et expert en la matière.

Pour le président, « amener ses vaches au village fait partie de la tradition et c'est une belle occasion de faire connaître le métier de l'agriculture aux habitants tout en animant le cheflieu ».

En début d'après-midi, les bêtes primées ont défilé sur le ring pour le plaisir du public qui a apprécié les explications sur les éléments de différenciation entre les plus belles vaches, mamelles, lactation, ligne de dos ou conformation.

Pour le concours de rebluchon fermier où les critères reposent sur la textu-

re et le goût, un grand nombre de lots de qualité ont été proposés au jury composé de membres de l'UPRE, de commerçants et de consommateurs, qui a eu beaucoup de mal à faire un classement. Un tiers des producteurs classés sera sélectionné pour le concours à la Foire de Paris en février.

Cette animation ne serait pas complète sans la présence de l'association Neige Océan qui a pressé 500 kg de pommes et poires pour un excellent jus vendu sur place et Le fil d'argent qui proposait les fameux beignets de pomme de terre.

Sur la place de l'Église, des jeux étaient installés pour les plus jeunes.



Passage sur le ring pour les plus belles abondances du concours. Photo Le DL/J.-P.C.

La remise des prix a été effectuée à la salle des fêtes au cours du repas qui s'est achevé tard dans la nuit.

Jean-Paul CHAVAS

MANIGOD

Grandes vacances pour Martine Burgat-Charvillon après 41 ans passés à la mairie

Elle a connu trois maires, Marius Avettand-Fenoël, Paul Perillat-Merceroz qui l'a titularisé en 1978 et Bruno Sonnier. Pendant quelques années, en parallèle de son travail à la mairie, elle a exercé à l'office de tourisme.

« Comment vous dire adieu à l'heure de mon départ à la retraite où les souvenirs me reviennent par milliers », a déclaré Martine Burgat-Charvillon lors de la cérémonie organisée vendredi 8 novembre, à la mairie en présence du maire Bruno Sonnier, des élus et du personnel.

« Il ne faut pas pleurer parce que c'est terminé

mais sourire parce que c'est arrivé », a-t-elle ajouté. Le maire a énuméré les nombreuses fonctions qu'elle a exercées au cours de ses 41 années passées à la mairie sous trois maires, Marius Avettand-Fenoël, Paul Perillat-Merceroz qui l'a titularisé en 1978 et Bruno Sonnier.

Seules deux années de disponibilité (décembre 2005 à novembre 2007) pour prendre en charge le commerce Au Petit Paysan, ont été une entorse à cette carrière administrative, avant de poursuivre son chemin à la mairie.

De 1976 à 1989, en même temps que le secré-



Martine Burgat-Charvillon était entourée des élus et du personnel de la mairie pour son départ à la retraite. Photo Le DL/J.-P.C.

riat à la mairie, elle a assuré également son rôle au syndicat d'initiative à l'accueil, au secrétariat, à la comptabilité, au classement des meubles de tourisme et une partie de

l'animation.

« Que votre carrière professionnelle soit aussi riche que la mienne », souhaitera-t-elle à ses collègues avec une grande émotion avant que le mai-

re au nom de tous, ne lui adresse ses remerciements pour ce temps passé à la mairie et un grand respect pour son engagement.

J.-P.C.

OCTOBRE

MANIGOD
Naissance
Clémence



Après s'être fait attendre pendant neuf mois et avoir rendu ses deux parents, Estelle Palermitta et Fabien Sonnier, très impatients de la rencontrer, la petite Clémence a enfin daigné pointer le bout de son nez le lundi 28 octobre pour le plus grand bonheur de sa famille.

MANIGOD

Le Conseil d'État donne raison à la commune et efface les 3 millions d'indemnisation à la STCF

Le Conseil d'État a rejeté le pourvoi en cassation de la société STCF contre l'arrêt de la cour administrative d'appel de Lyon concernant son indemnisation au titre de l'attribution du contrat d'exploitation des remontées mécaniques.

Après sept années de procédure concernant le contentieux de la délégation des remontées mécaniques, par une décision du 14 octobre 2019, le Conseil d'État a rejeté le pourvoi en cassation de la société Les téléskis de la Croix Fry (STCF) contre l'arrêt de la cour administrative d'appel de Lyon ayant ramié de 3 millions à 150 000 € son indemnisation au titre de l'attribution du contrat d'exploitation des remontées mécaniques de Manigod à la société Labelmon-

tagne. La haute juridiction condamne également la STCF à verser 1 500 € à la commune au titre des frais exposés pour sa défense, ainsi d'ailleurs qu'à la société Labelmontagne qui était intervenue au soutien des écritures de la commune.

Le maire s'exprime dans un communiqué

"Cette décision met définitivement fin, de manière heureuse, à un contentieux qui a lourdement pesé sur l'action du conseil municipal et l'ambiance au sein de la commune. Pendant ce temps d'autres projets ont été retardés ou moins bien traités", précise le maire, Bruno Sonnier, dans un communiqué adressé à l'ensemble de la population du village.

Jean-Paul CHAVAS



Lors des vœux en janvier dernier, le maire ne cachait pas sa préoccupation sur l'issue favorable de ce dossier.

Archives photo Le DLJ-P.C.

RAPPEL DES FAITS

Lorsque la commune a décidé de confier l'exploitation des remontées mécaniques du secteur de la Croix Fry et de celui de Merdassier à un seul exploitant et de mettre fin aux délégations existantes, elle n'a été guidée que par le souci de l'intérêt général et la nécessité de parler d'une seule voix au Groupement des remontées mécaniques de La Clusaz.

Le coût total des recours de la STCF s'élève à 626 000 €, si l'on ajoute les frais d'avocats et d'expertise. Après la clôture définitive de ce dossier, le maire dit sa satisfaction d'avoir œuvré avec détermination pour l'intérêt général et le respect du droit, malgré les reproches de certains habitants.

MANIGOD

Cinq nonagénaires honorées lors de la Fête des retrouvailles

La grande Fête des retrouvailles organisée ce dimanche par l'association Neige-Océan et son dynamique président Pierre Fillion, a rassemblé un grand nombre de Manigodins, anciens de la commune ou encore Manigodins de cœur.

Une fête chaleureuse qui a fait remonter beaucoup de souvenirs et d'histoires du village pour toutes les générations qui ont participé à l'évolution et la transformation de la commune.

Au cours de cette mémorable journée, cinq convives de plus de 90 printemps ont été mises à l'honneur, Ginette Calmes, née Golliet (91 ans), Raymonde Perinet, née Veyrat-Peiney (95 ans), Gilberte Vaillend, née Fillion (97 ans), Pierrette Tissot-Rosset, née Veyrat-Peiney (95 ans) et Denise Josserand, née Josserand (90 ans). De belles fleurs ont été offertes à chacune d'elles.

J.-P.C.

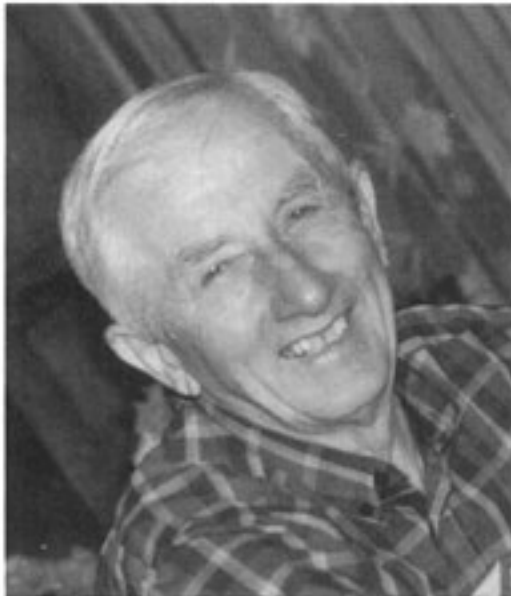


Un bel hommage a été rendu aux cinq nonagénaires.

Photo Le DLJ-P.C.

NOVEMBRE

Au revoir Jean...



Jean VEYRAT-CHARVILLON est né le 6 novembre 1932 au lieu-dit « la Vellaz » à Manigod (d'où Jean de la Vellaz). Dernier né d'une famille de 5 enfants, il épouse le 8 mai 1957 Alice, vient habiter au hameau de « Joux » pour secourir son beau-père Alfred, veuf et seul avec ses 2 enfants et aussi pour conduire l'exploitation de leur modeste ferme. De cette union naissent 3 enfants, puis 5 petits-enfants et 3 arrière-petits enfants qui illumineront de joie sa fin de vie difficile.

Jean sera éprouvé très jeune : à l'âge de 28 ans, par la perte de son père et à l'âge de 32 ans par la perte de sa seule sœur Marie-Louise. Malgré un travail très dur (sans moyens matériels) et très prenant (sans vacances), avec alternance été/hiver (2 déménagements par an), Jean a toujours été très engagé :

- ✓ *Membre permanent et assidu de la chorale paroissiale avec sa chère Alice ; chorale dont il a assuré la présidence durant plusieurs années.*
- ✓ *Membre de l'équipe d'animation liturgique du secteur de Joux ; responsable du voisinage de Joux avec un attachement particulier à la chapelle.*
- ✓ *Acteur très apprécié au théâtre jusqu'en 1976 ; il remontera sur scène 2 fois avec les Margotins jusqu'en 2011.*
- ✓ *Il met en place et organise la mise en œuvre du ramassage scolaire (Association familiale rurale) à partir de 1968 (tâche ingrate et difficile) avec son ami Jean COHENDET.*
- ✓ *Il participe au Conseil Municipal de Manigod pendant 18 ans en tant que Maire-Adjoint.*
- ✓ *Sans oublier toutes les adhésions au Conseil d'Administration de différentes associations : Muta Sud-Est – Groupama – Campanelli...*

Enfin, après 5 ans d'alpage à « La Frasse » et 24 ans « Aux Gorges », Jean vit avec Alice une retraite bien méritée, qui leur permet, bien que fatigués, de profiter au mieux de leur famille qui s'agrandit et qui les comble de joie. Ils fêtent leurs noces d'or, puis respectivement leurs 80 ans, et en 2017 leurs noces de diamant.

Hélas, à partir de cette date, et surtout après le départ de son cher frère Edmond, la santé de Jean se dégrade considérablement. Il sera contraint de rester 4 mois ½ à l'EHPAD de Thônes fin 2018. A son retour à la maison, et après plusieurs séjours à l'hôpital d'Annecy, il s'éteindra à son domicile, comme il l'avait souhaité, ce 16 novembre 2019.

NOVEMBRE

MANIGOD Rassemblement familial

Les descendants de François et Rose Bozon-Liaudet se sont réunis

Au total, 104 descendants de François et Rose Bozon-Liaudet, de Manigod, se sont réunis pour une cousinade dans un restaurant de la vallée. Une occasion d'avoir une pensée pour Rose, décédée il y a 30 ans, et surtout de fêter les 90 ans de Simonette, épouse de Ponton et dernière tante de cette belle lignée des Bozon-Liaudet. Celle-ci était entourée de ses deux belles-sœurs, Marie-Thérèse et Francis. Une journée riche en émotions avant de se donner rendez-vous pour son centenaire.

Jean-Paul CHAVAS



La cousinade des descendants de François et Rose Bozon-Liaudet a rassemblé plus de cent personnes. Photo Le DL/J.-P.C.

MANIGOD Naissance Achil

Achil, magnifique bébé, est venu agrandir la famille d'Amandine Pelliteri et de Nicolas Veyrat de Lachenal, habitants de Manigod. Iris, sa grande sœur, est vraiment folle de joie d'accueillir ce petit frère dans cette belle famille.



Photo Le DL/Jean-Paul CHAVAS



À MANIGOD. La cérémonie a débuté par la lecture du message du secrétaire d'État, puis le dépôt de fleurs par les enfants du groupe scolaire Pierre Bozon-Leydier. La lecture des noms des 65 soldats morts pour la France ainsi que de ceux décédés dans l'année a suivi. Puis, ce fut le dépôt de gerbe avant La Marseillaise. Le Bleuet de France a été proposé et le verre de l'amitié fut servi. Photo Le DL/J.-P.C.

NOVEMBRE / DECEMBRE

Luge 4 saisons, télésiège... : 8 millions d'euros investis au col de la Croix Fry

Trois importants chantiers se profilent au col de la Croix Fry, à Manigod, dans les cinq prochaines années. Labellemontagne, l'exploitant de la station, veut notamment construire une luge qui fonctionnerait une grande partie de l'année. Voici ses plans.



Labellemontagne prévoit notamment de creuser un tunnel sous la RD 16, permettant de rejoindre La Clusaz skis aux pieds depuis Manigod.

MANIGOD

Dans les prochaines années, le visage de Manigod va changer. Labellemontagne, exploitant de la station village des Aravis, prépare une série d'investissements majeurs qui accompagneront plusieurs aménagements inscrits dans le dernier plan local d'urbanisme (PLU) de la commune. Objectif : « Rendre la station plus fonctionnelle et plus ludique pour les clients », explique Julien Mairrot, son directeur. On n'investit pas pour le plaisir, mais parce que ça répond à un besoin. Il y a trois

volets principaux.

Le col réaménagé

Ce sera le changement le plus visible. Le col de la Croix Fry est au cœur d'un « projet global de reconfiguration et de réaménagement », souligne Julien Mairrot. Il permettra de « revoir le fonctionnement du col, notamment le stationnement, et d'y implanter une résidence de tourisme quatre étoiles, plus une petite partie d'équipements touristiques (office de tourisme, commerces, caisses, point d'accueil...) ». Pour parfaire cette nouvelle organisation, un tunnel pour skieurs sera creusé sous la route départementale (RD 16) afin de « faire une liaison vers La

Clusaz skis aux pieds ». Elle permettra de « fluidifier la circulation au niveau du col, on se déconnecte de la partie routière ». Coût envisagé : environ 2 millions d'euros hors taxes (HT).

Une luge construite

À cela s'ajoute l'arrivée d'un nouvel équipement, et pas des moindres : une luge 4 saisons, pour un montant là aussi d'environ 2 millions d'euros HT.

Pour le directeur de la station, l'idée est d'avoir « une diversité d'activités qui ne soient pas forcément du ski ». Le col de la Croix Fry s'y prête, selon lui. « On joue quand même d'une fréquentation assez soutenue toute l'année.

C'est un site naturel exceptionnel et le départ de belles randonnées sur le plateau de Bourgnonard. »

Un télésiège remplacé

Un autre investissement majeur est programmé dans ce secteur, le remplacement du télésiège biplace de la Croix Fry pour 4 millions d'euros HT.

Labellemontagne prévoit de le troquer contre un 4 places dont le tracé sera changé. « Il aura la même gare de départ, mais l'arrivée se fera au sommet de Crête Blanche », précise Julien Mairrot. Un changement motivé par la « volonté de l'appeler » et pour « offrir des pistes défilées » et « augmenter le confort ». L'exploitant veut que ça soit « plus qu'une liaison ».

Le calendrier va s'étaler sur les 5 prochaines années. « On aimerait bien qu'en 2024 ça soit réalisé », indique Julien Mairrot, qui souhaite l'arrivée de la luge « au plus tôt ».

Concernant le budget global de programme d'investissement, il juge que « c'est quelque chose qu'on est en mesure de supporter », tout en précisant que « ces sujets-là vont aussi dépendre de l'activité économique constatée ».

À l'avenir, le groupe envisage aussi d'installer une nouvelle remonte mécanique sur le secteur de Coverie Est.

MAGNÈME PÉTR

Nouvelle retenue d'eau

L'un des enjeux à venir concerne l'eau. La station de Manigod a le projet d'aménager sur les deux prochaines années une seconde retenue collinaire de 50 000 m³, près du sommet de Crête blanche, pour la neige de culture. Dans le même temps, la retenue d'eau actuelle de Merdassier (10 000 m³) sera dédiée uniquement à l'alimentation de la commune en eau potable. L'intérêt est double : « Sécuriser la partie eau potable pour la collectivité et sécuriser l'enneigement pour la station », résume le directeur, Julien Mairrot. « On ne fera pas plus de neige, mais un volume de production en moins de temps. » Le budget s'élève à 2,5 millions d'euros HT, en intégrant les travaux sur le réseau.

MANIGOD

Un air de magie de Noël dans la station

De nombreuses et belles animations dans la magie de Noël, attendent les vacanciers mais aussi les habitants des vallées du dimanche 22 au mardi 24 décembre de 11 à 19 heures.

Pour l'occasion, de nombreuses associations manigodines seront présentes telles que l'association des parents d'élèves, le Fil d'Argent, les paralysés de France (APF). Les gourmandises proposées seront appréciées : gaufres, crêpes, vin chaud, soupe, mais ce sera également l'occasion de finaliser les derniers cadeaux avec un

programme festif. Dimanche 22 décembre, au centre du village : le marché de Noël, chammallow party et jeux en bois, l'arrivée du père Noël et la chorale de Manigod en l'église Saint-Pierre, une manifestation qui se déroulera route de l'Aiguille. Lundi 23 décembre au col de Merdassier : marché de Noël, les contes de Noël et pot d'accueil en musique. Mardi 24 décembre au col de Merdassier : atelier menuiserie avec les bambins des bois avant l'arrivée du père Noël.

— J.-P.C.



Le village et la station de Merdassier brilleront de tous leurs feux en attendant Noël. Photo Le DL/J.-P.C.

DECEMBRE

MANIGOD

Une Farandole party pour la crèche et le centre de loisirs



Le jury du concours de dessins de la Farandole party. Photo Le DL/J.-P.C.

Dans le prolongement de la Semaine de l'enfance, la salle des fêtes s'est animée ce samedi en accueillant les jeunes générations. Le nouveau conseil d'administration de l'association La Farandole de Manigod a organisé sa toute première Farandole party avec un grand succès.

Une première kermesse qui a attiré 150 personnes

Cette kermesse a permis de rassembler 150 personnes, enfants, parents, grands-parents, autour de divers stands et jeux tenus par quelques salariées et des parents bénévoles.

Tous ont pu passer un agréable moment, participer au concours de dessins sur le thème de Noël ou encore faire une halte à la buvette et au stand pâtisseries confectionnées par les familles dans cette salle décorée avec les productions des enfants.

L'association est satisfaite de cette première édition, elle compte organiser d'autres actions qui permettront, avec les bénéfices réalisés, de financer de nouveaux jeux, de proposer de nouvelles activités ou spectacles aux enfants de la crèche et du centre de loisirs.

Jean-Paul CHAVAS

MANIGOD

Un véhicule électrique pour la livraison des repas et les services de la mairie



Présentation aux partenaires du véhicule électrique pour les services de la mairie. Photo Le DL/Jean-Paul CHAVAS

Grâce à la participation d'une douzaine de partenaires, la mairie a fait l'acquisition d'un véhicule Renault Kangoo électrique avec système anti patinage, afin de satisfaire aux multiples usages des services et principalement le portage des repas à domicile. La réception de ce véhicule a été faite ce samedi devant Lo Garajo en présence du représentant de l'agence de communication Info.com France qui se charge de la recherche de partenaires afin de financer cette acquisition qui ne passera pas inaperçue sur les routes des Aravis. Reste à charge pour la commune la location annuelle des batteries. La réception avec les renseignements techniques donnés étant réalisée, le maire Bruno Sonnier a invité les partenaires à partager le verre de l'amitié.